



**Obtenir son Diplôme d'Université de Musicien Intervenant (DUMI)
au Centre de Formation de Musiciens Intervenant (CFMI)
de l'Université Paris-Sud**

Modalités, parcours de formation, débouchés professionnels

Année 2016-2017

UNIVERSITE PARIS SUD
CFMI – Bâtiment 498
Rue Hector Berlioz
91405 Orsay cedex
Téléphone : 01 69 15 62 80
Télécopie : 01 69 15 45 49
E-mail : contact.cfmi@u-psud.fr

Sommaire

Avant-propos.....

Un DUMI, pour quoi faire ?.....

**Pour exercer un métier associant éducation, développement culturel
et création artistique.....**

I. Les métiers du musicien intervenant.....

II. Les statuts du musicien intervenant.....

Pour poursuivre ses études.....

Comment obtenir le DUMI ?.....

En suivant un parcours de formation.....

I. Les conditions d'entrée.....

II. L'inscription aux tests d'entrée.....

III. Les épreuves.....

Admissibilité.....

Admission.....

Pour en savoir plus.....

En procédant à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).....

I. Conditions d'éligibilité.....

II. Parcours VAE.....

La formation au CFMI de l'Université Paris-Sud.....

Une formation professionnalisante.....

I. Les parcours de formation ; le parcours DUMI / Licence.....

II. Le référentiel d'activités professionnelles et de certification du DUMI.....

III. La maquette du DUMI délivré par le CFMI de l'Université Paris-Sud.....

L'équipe du CFMI.....

Présentation détaillée des cours.....

UE 1 – Culture pédagogique et professionnelle.....

Module 1 : Connaissances didactiques et outils pédagogiques.....

Didactique de la musique à l'école.....

Didactique de la chanson et des pratiques vocales.....

Didactique de l'écoute et de l'invention.....

Didactique des musiques actuelles amplifiées.....

Didactique des musiques traditionnelles.....

Psychologie du développement musical.....

Orchestre à l'école.....

Pédagogie générale et appliquée.....

Pédagogie fondamentale.....

Pédagogie en maternelle.....

Suivi d'intervenant à l'école.....

<i>Analyse de séances.....</i>	
<i>Découvrir l'école élémentaire.....</i>	
Initiation à la recherche.....	
<i>Présentation des centres de ressources musicaux en Île-de-France.....</i>	
<i>L'enfant et le sonore.....</i>	
Module 2 : Insertion professionnelle.....	
Connaissance des métiers de la pédagogie et de la médiation musicales....	
<i>Environnement professionnel.....</i>	
<i>Table-ronde autour du métier de musicien intervenant.....</i>	
<i>Enjeux et pratiques de la médiation de la musique.....</i>	
Connaissance des publics et des terrains.....	
<i>Le musicien intervenant à l'école : du stage au métier.....</i>	
<i>Musique et petite enfance.....</i>	
<i>Éducation musicale auprès des publics en situation de handicap.....</i>	
<i>L'interculturalité à l'école.....</i>	
<i>Éveil instrumental.....</i>	
UE 2 – Pratiques musicales et connaissance des répertoires.....	
Module 1 : Pratiques vocales.....	
Direction de chœur d'enfants.....	
<i>Direction de chœur.....</i>	
Technique vocale et physiologie de la voix.....	
<i>Technique vocale.....</i>	
<i>Ensemble vocal.....</i>	
Pratiques vocales spécifiques.....	
<i>La voix dans les musiques actuelles amplifiées.....</i>	
<i>Chants et danses traditionnels.....</i>	
<i>Technique, invention et improvisation vocales.....</i>	
<i>Poésie sonore et théâtre musical.....</i>	
Module 2 : Pratiques instrumentales.....	
Pratiques collectives.....	
<i>Musique d'ensemble.....</i>	
<i>Pratique des musiques actuelles amplifiées.....</i>	
Percussions.....	
<i>Gamelan.....</i>	
<i>Batucada, percussions traditionnelles du Brésil.....</i>	
<i>Percussions corporelles.....</i>	
Instrument d'accompagnement.....	
<i>Initiation à la guitare d'accompagnement.....</i>	
Module 3 : Culture artistique.....	
Musiques de tradition savante.....	
<i>Histoire de la musique occidentale.....</i>	
<i>Analyse et histoire des musiques électroacoustiques.....</i>	
<i>Penser le paysage musical.....</i>	
Musiques actuelles.....	
<i>Cultures et musiques du monde.....</i>	
<i>Histoire des musiques actuelles amplifiées.....</i>	
<i>Écouter la chanson.....</i>	

Ouverture pluridisciplinaire.....	
<i>Culture du spectacle vivant</i>	
UE 3 – Techniques musicales et ressources créatives.....	
Module 1 : Techniques musicales.....	
Formation musicale.....	
<i>Formation musicale</i>	
Harmonie.....	
<i>Écoute et écriture harmonique</i>	
Arrangement.....	
<i>Arrangement et accompagnement de chansons</i>	
Module 2 : Écoute et invention.....	
Analyse.....	
<i>Analyse musicale</i>	
Création musicale.....	
<i>Improvisation</i>	
<i>Soundpainting</i>	
<i>Invention musicale sur corps sonores</i>	
<i>Composition</i>	
<i>Écritures graphiques</i>	
<i>Création de chansons</i>	
TICE, techniques du son et organologie.....	
<i>Gravure musicale</i>	
<i>La MAO au service des séances d'invention</i>	
<i>Son</i>	
Module 3 : Scène, espace et narration.....	
Culture du corps.....	
<i>Mouvement dansé</i>	
<i>Musique en corps</i>	
Conte musical.....	
<i>Conte musical</i>	
Musiques et scène.....	
<i>Création de petites formes pour le très jeune public</i>	
<i>Création de spectacles musicaux à l'école avec et pour le jeune public</i> ...	
<i>Arrangement musical du projet</i>	
UE 4 – Pratique sur le terrain.....	
Module 1 : Pratique pédagogique à l'école.....	
<i>Conduite de séances d'éducation musicale à l'école</i>	
Module 2 : Projet musical à l'école.....	
<i>Conception et réalisation d'un projet musical à l'école</i>	
Calendrier des travaux et des évaluations spécifiques.....	
Les épreuves du DUMI.....	

Avant-propos

Les CFMI (Centres de Formation de Musiciens Intervenants) ont été créés conjointement par les ministères de l'Education nationale et de la Culture en 1984. Ils sont au nombre de neuf et préparent en deux ou trois ans des instrumentistes ou chanteurs confirmés au DUMI (Diplôme d'Université de Musicien Intervenant). Ils sont placés sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche et de celui la Culture et de la Communication.

Ce guide des études est autant destiné aux étudiants du CFMI de l'Université Paris-Sud (à qui il est conseillé de s'y référer régulièrement) qu'aux personnes désirant s'informer sur ce qu'est un DUMI et sur ce que propose le CFMI de l'Université Paris-Sud : étudiants musiciens inscrits dans d'autres parcours d'études (cursus universitaire ou instrumental), personnes en activité qui envisagent une qualification ou une réorientation, lycéens qui s'interrogent sur leurs études futures etc. Ces lecteurs pourront prendre la mesure du contenu de la formation dispensée, des pré-requis indispensables et se faire une idée du métier auquel elle conduit.

L'équipe pédagogique et administrative du CFMI se tient à la disposition de quiconque souhaiterait la contacter pour obtenir des renseignements complémentaires.

Pour en savoir plus et suivre l'actualité du CFMI, n'hésitez pas à vous rendre :

- sur le site du CFMI : www.cfmi.u-psud.fr
- sur la page Facebook du CFMI : <https://www.facebook.com/cfmipsud>



UN DUMI, POUR QUOI FAIRE ?

Pour exercer un métier associant éducation, développement culturel et création artistique

Très bien repéré par les employeurs, et en lien avec des missions totalement en phase avec les questionnements qui animent aujourd'hui les acteurs de l'enseignement artistique spécialisé ou de l'éducation artistique et culturelle, le DUMI permet une excellente insertion professionnelle : aucun titulaire du DUMI ne connaît le chômage. Ajoutons que le DUMI ouvre aux mêmes statuts et conditions d'embauche que le Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique.

I. Les métiers du musicien intervenant

A la fois musiciens et pédagogues, les titulaires du DUMI ont vocation à devenir des acteurs du développement culturel d'un territoire, au sein de structures variées (écoles primaires et maternelles, écoles de musique, conservatoires, associations etc.). Acteurs d'une démocratisation des pratiques artistiques sur un territoire, ils sont appelés à offrir à tous les enfants une pratique et une éducation musicale régulières et de qualité.

1. En milieu scolaire

En partenariat avec chaque enseignant, le musicien intervenant élabore le contenu et le déroulement de projets musicaux qui s'intègrent aux projets de classes et aux projets d'écoles, dans le respect des programmes. Il apporte ses compétences de musicien et d'artiste à l'école. Par une pratique artistique effective, il amène les élèves à développer des compétences et des connaissances. Il est le médiateur entre le monde de l'école et l'environnement culturel. Il valorise la rencontre avec les artistes et les œuvres ainsi que la fréquentation des lieux culturels. Il contribue au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfant en articulant ces trois piliers : rencontre et connaissance par l'intermédiaire de la pratique.

2. En école de musique / au conservatoire

En fonction de son profil, de son expérience et de son parcours, il intervient en tant qu'enseignant au sein de l'école de musique, dans des secteurs très divers :

- pratiques collectives : ensembles vocaux ou instrumentaux, musiques traditionnelles, musiques actuelles (ateliers chanson, musiques amplifiées etc.)
- accompagnement des pratiques amateurs : arrangements, improvisation, direction etc.
- improvisation et création
- éveil et/ou formation musicale
- enseignement instrumental ou vocal
- coordination d'une équipe, responsabilité d'un département, ou de direction d'une antenne ou d'un établissement

3. Dans d'autres lieux de vie

Le musicien intervenant permet l'accès à une pratique musicale à différentes catégories de publics :

- petite enfance et jeunesse

- action sociale et politique de la ville
- établissements spécialisés : maison de retraite, hôpital, établissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.), institut médico-éducatif (IME)
- milieu carcéral et de l'insertion
- établissements culturels, salles de spectacle et médiathèques

II. Les statuts du musicien intervenant

1. Dans la fonction publique territoriale

Un titulaire du DUMI a vocation à travailler au sein de la fonction publique territoriale, dans le cadre d'emplois des Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique (ATEA), sur les grades d'ATEA principal (ATEAP) de 2^{ème} ou de 1^{ère} classe. Il peut y être :

- Agent public vacataire
- Agent public contractuel (en contrat à durée déterminée renouvelable)
- Fonctionnaire titulaire. Le DUMI, comme le Diplôme d'État (DE), permet de se présenter à certains concours de titularisation de la fonction publique territoriale : le concours externe d'ATEAP de 2^{ème} classe (fonctionnaire de catégorie B) et le concours interne de Professeur d'Enseignement Artistique (PEA, fonctionnaire de catégorie A)

Les statuts particuliers des ATEA et des PEA prévoient qu'ils travaillent respectivement 20 heures et 16 heures par semaine (Temps complet).

2. Dans le secteur associatif

« Les écoles de musique associatives sont des organismes de droit privé, sans but lucratif, qui développent à titre principal une activité d'intérêt général dans les domaines culturel et éducatif. À ce titre, ces structures relèvent de la Convention collective de l'animation socioculturelle, et ceci depuis l'arrêté d'extension du 10 janvier 1989 (Avis d'interprétation de la convention du 10 novembre 1998 étendu par arrêté du 3 juillet 2001).

Dans le cadre d'un fonctionnement correspondant au calendrier scolaire (un maximum de 36 semaines et en moyenne de 32 à 33 semaines), les salariés qui enseignent en ateliers, en cours individuels ou collectifs, relèvent de la grille et des dispositions salariales prévues dans l'avenant à la convention n° 46. Cet avenant prévoit deux cas de grilles salariales :

- Lorsque le salarié est en possession d'un diplôme (comme le DUMI) et qu'il existe au sein de la structure, à la fois, des « programmes définis permettant de délimiter des niveaux et/ou des degrés et/ou des classes » et des « modalités de validation des acquis des élèves permettant de passer d'un niveau à l'autre », le salarié reçoit la qualification de professeur (grille salariale de niveau A ; indice 220).
- Lorsque le salarié est en possession d'un titre, d'un diplôme mais que la structure d'enseignement n'a pas mis en place des « modalités de validation des acquis des élèves permettant de passer d'un niveau à l'autre », il reçoit la qualification d'animateur-technicien (grille salariale de niveau B ; indice 254).

L'avenant indique un horaire défini de 24 heures de service hebdomadaire pour les professeurs et de 26 heures pour les animateurs-techniciens.

Pour poursuivre ses études

Le DUMI est un diplôme de niveau III (Bac +2). Tout titulaire d'un DUMI délivré par le CFMI d'Orsay peut poursuivre ses études :

- en 3^{ème} année de **Licence de Sciences de l'Education** à l'**Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis** (<http://www.univ-paris8.fr/Licence-sciences-de-l-education-L3>) ou à l'**Université Paris 13** (<http://www.univ-paris13.fr/lshs/fiche-licence-sciences-educ.html>)
- en 3^{ème} année de **Licence de Médiation culturelle**, parcours « Musique et danse », à l'**Université Sorbonne nouvelle – Paris 3** (<http://www.univ-paris3.fr/licence-mediation-culturelle-conception-et-mise-en-oeuvre-de-projets-culturels-247747.kjsp>)

Ces licences peuvent elles-mêmes permettre de poursuivre ses études vers un master puis un doctorat. Elles permettent aux titulaires d'un DUMI d'acquérir de nouvelles compétences en rapport avec celles qui sont les leurs, et qu'identifient le référentiel d'activités professionnelles du DUMI (voir chapitre « Une formation professionnalisante »).



COMMENT OBTENIR LE DUMI ?

En suivant un parcours de formation

L'entrée en formation est conditionnée à la réussite des tests d'entrée.

Le CFMI de l'Université Paris-Sud organise deux sessions de tests : l'une à la rentrée des vacances d'hiver, l'autre en juin. Chacune de ces sessions permet d'entrer indifféremment en formation en deux ans ou en formation en trois ans. Le candidat émet son vœu de cursus dans son dossier d'inscription.

I. Les conditions d'entrée

Pour entrer au CFMI, il faut être titulaire du baccalauréat (ou d'un titre admis en équivalence) et justifier d'au moins une année d'études supérieures ou avoir exercé une activité professionnelle permettant la Validation des Acquis Professionnels. Il faut en outre posséder une solide compétence musicale, une bonne maîtrise technique de son instrument, présenter une voix saine et être capable, même sans être chanteur, de communiquer avec elle une intention expressive.

II. L'inscription aux tests d'entrée

L'inscription se fait en 4 phases :

- 1- Le candidat envoie, par mail ou courrier, son C.V. et une lettre de motivation adressés au Directeur du CFMI avant une date communiquée sur le site du CFMI (<http://www.cfmi.u-psud.fr/inscription.php>).
- 2- Examen des candidatures par le comité de direction du CFMI, qui évalue si elles correspondent aux conditions rappelées ci-dessus. Les personnes dont la candidature aura été jugée recevable reçoivent un dossier d'inscription
- 3- Le candidat renvoie son dossier rempli, accompagné des justificatifs demandés
- 4- Le candidat reçoit une convocation nominative aux tests et concours d'entrée

III. Les épreuves

Des tests d'aptitudes et de connaissances sont organisés après examen des dossiers, en vue de l'inscription définitive. Ils comprennent une admissibilité et une admission. Les jurys sont composés de l'équipe de direction du CFMI, de formateurs du CFMI et de personnalités qualifiées extérieures.

1. Admissibilité

1.1 Épreuves artistiques

L'objectif de ces épreuves est d'évaluer les qualités d'interprète et la pertinence des choix des candidats. Elles comportent un test de pratique instrumentale et un test de pratique vocale :

Pratique instrumentale (ou vocale pour les chanteurs) : le candidat doit interpréter deux pièces de son choix d'esthétiques différentes.

La durée de la prestation ne doit pas excéder 15 minutes. Le candidat peut se présenter seul, accompagné, ou en petite formation. Un pianiste accompagnateur peut être mis à la disposition des candidats (sous réserve d'avoir reçu les partitions dans les 15 jours qui précèdent les épreuves). Toutes les pratiques instrumentales et tous les répertoires sont les bienvenus. Pour les candidats chanteurs : amplification autorisée, langue indifférente.

Pratique vocale (pour tous les candidats) : le candidat doit interpréter par cœur deux chansons, de styles différents.

La durée de la prestation ne doit pas excéder 15 minutes. Langue : les deux chansons doivent être en français. Un candidat d'origine étrangère peut toutefois, s'il le souhaite, interpréter l'une des deux chansons dans sa langue maternelle. Répertoires : variété, chanson française, jazz, traditionnel etc. Ne pas présenter dans le cadre de cette épreuve de chansons du répertoire pour enfants ou du répertoire classique. Accompagnement : le candidat peut se présenter seul, accompagné ou en petite formation. Le CFMI ne mettra pas d'accompagnateur à la disposition des candidats.

1.2 Épreuves techniques

Ces épreuves ont uniquement vocation à situer le niveau technique du candidat, pour évaluer s'il pourra ou non être dispensé des cours de formation musicale lors de sa formation au CFMI. Les résultats obtenus par le candidat n'influent en rien la décision de le déclarer admissible ou non.

Mémorisation : Restitution d'un fragment de chanson (durée : 1 minute) mémorisée pendant 10 minutes à partir d'un support enregistré

Déchiffrage d'un chant avec paroles : une partie a capella, une partie accompagnée (préparation : 5 minutes)

Lecture de notes : lecture horizontale en clef de sol et en clef de fa

Relevé : repiquage d'un court fragment mélodique. Le candidat peut s'aider de son instrument.

2. Admission

2.1 Improvisation

L'objectif de cette épreuve est de permettre d'évaluer les points suivants : conception artistique, écoute, gestion de la forme musicale, inventivité, prise de risque. Se succèdent :

Une épreuve d'improvisation soliste : le candidat doit créer un moment musical avec son instrument en solo (durée : 1 minute).

Une épreuve d'improvisation collective : les candidats doivent créer un moment musical avec des corps sonores (des objets du quotidien détournés en ressources musicales) mis à leur disposition par groupes de 3 ou 4 (préparation en 10 minutes, réalisation en 5 minutes maximum)

2.2 Communication

Il s'agit d'évaluer la créativité du candidat et sa capacité à transmettre une intention en usant de ressources artistiques diverses. Les candidats doivent avoir une conviction, une chose qui leur tient à cœur, à l'exclusion de sujets portant sur l'enfant ou la pédagogie, l'exprimer et la transmettre au jury par un moyen artistique de leur choix (corporel, vocal, mime, danse etc.). Durée : environ 5 minutes.

2.3 Commentaire d'écoute

Cette épreuve évalue la capacité du candidat :

- à développer une écoute fine, attentive à tous les éléments constitutifs du discours musical, à la fonction qu'ils occupent dans ce discours, et à la relation qu'ils y entretiennent
- à mobiliser sa culture musicale dans une situation de découverte d'un extrait qu'il ne connaît pas, pour le situer dans sa « géographie culturelle » personnelle
- à produire un texte écrit cohérent, respectant les règles élémentaires de l'orthographe et de la syntaxe.

Le candidat est appelé à produire un commentaire écrit de 3 extraits d'esthétiques différentes (durée de chaque extrait : environ 3 minutes ; durée de l'épreuve : 1h30)

2.4 Entretien / Bilan (20 minutes)

3. Pour en savoir plus

Des annales des tests d'entrée peuvent être téléchargées depuis le site web du CFMI ; y figurent aussi des conseils pour bien se préparer aux épreuves, et mieux cerner leurs objectifs (<http://www.cfmi.u-psud.fr/inscription.php>).

En amont de chaque session de tests, le CFMI organise par ailleurs des journées « portes ouvertes » permettant :

- de prendre la mesure des pratiques artistiques conduites dans la formation (concert et prestations des étudiants)
- de mieux connaître le métier de musicien intervenant
- de mieux connaître les attendus des tests d'entrée, et de recevoir des conseils pour bien s'y préparer



En procédant à une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est une avancée majeure dans le système de certification. C'est en effet le seul dispositif qui permet d'accéder, sans passer par un système de formation organisé, aux mêmes certifications que par la voie de la formation initiale, continue ou en apprentissage :

« Cette expérience est aujourd'hui insuffisamment prise en compte (...). Cela constitue un frein social. Beaucoup d'adultes renoncent à s'engager dans un parcours qualifiant parce qu'ils n'ont pas la possibilité de consacrer le temps nécessaire à un cursus complet de formation. La validation de leurs acquis favorisera des parcours plus pertinents, définis et limités et permettra un usage plus efficace de leur droit à la formation. » (Extrait de l'exposé des motifs de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale)

I. Conditions d'éligibilité

Toute personne, quel que soit son statut, son niveau d'études, sa qualification, peut bénéficier de la VAE. Il lui faudra **justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée**, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger. Les stages et périodes de formation en milieu professionnel ne sont pas comptabilisés.

Le CFMI de l'Université Paris-Sud a fait le choix de décliner cette obligation de justifier de trois années d'expérience, de la même manière que les Cefedem ou Pôles supérieurs d'enseignement artistique l'ont déclinée pour la VAE du Diplôme d'État, à savoir : pouvoir justifier de l'équivalent de 1800 heures d'expérience professionnelle sur l'ensemble de sa vie, dont au moins 1200 heures d'intervention musicale sur le temps scolaire, en partenariat avec l'enseignant.

II. Parcours VAE

La VAE est un processus long, passant par plusieurs phases.

Phase 1 : information et orientation

- Prise de contact avec le CFMI, vérification du positionnement par rapport au diplôme
- Prise de contact avec le service VAE de l'UFR Sciences de l'Université : Bât. 490 91405 Orsay cedex / Tél. : 01 69 15 36 03 / Fax : 01 69 15 36 99 / vae.sciences@u-psud.fr
- Réunion d'information sur la VAE organisée par l'Université Paris-Sud (calendrier consultable ici : <http://www.u-psud.fr/fr/formations/vae/calendrier.html>)

Phase 2 : recevabilité

- Inscription sur la plateforme Validexper (<https://vae.validexper.fr/>)
- Dépôt des documents et justificatifs requis (CV, lettre de motivation, attestations d'emploi) permettant de prononcer l'avis de *recevabilité administrative* (positif ou négatif).

- En cas de recevabilité administrative positive, transfert du dossier vers le référent pédagogique VAE du CFMI, qui prononce un avis de recevabilité pédagogique à partir de trois documents vidéos :
 - Une prestation artistique d'une dizaine de minutes
 - Une séance à l'école d'écoute et invention (45')
 - Une séance à l'école d'apprentissage de chant (45')
- Si avis pédagogique favorable : engagement dans la démarche
- Si avis pédagogique défavorable : le candidat peut abandonner la démarche ou choisir de la poursuivre tout de même (l'avis n'est que consultatif)

Phase 3 : élaboration du dossier de preuves (avec accompagnement du CFMI)

Le candidat va constituer un dossier « de preuves ». Pour ce travail, il va devoir :

- 1° Décrire au moins trois projets qu'il a été amené à conduire dans le cadre de ses interventions à l'école élémentaire ;
- 2° Analyser ses activités, pour identifier les compétences qu'elles mettent en œuvre
- 3° Mettre ces compétences en relation avec le référentiel d'activités professionnelles du DUMI

Un accompagnement méthodologique et pédagogique est proposé conjointement par le CFMI et le service VAE de l'Université Paris-Sud.

Phase 4 : validation, prescription et suivi post-jury

Composé d'enseignants et de professionnels, le jury consulte le dossier de preuves et rencontre le candidat à l'occasion d'un entretien. Une présentation orale du candidat est suivie d'un échange avec le jury. Trois décisions sont possibles :

- **Validation totale** : le candidat obtient son DUMI
- **Absence de validation** : le candidat n'a pas le DUMI
- **Validation partielle** : le candidat obtient une partie du DUMI

En cas de validation partielle, le jury indique au candidat l'étendue de la validation accordée et comment obtenir les éléments manquants. Le jury peut ainsi proposer au candidat :

- D'intégrer la formation du CFMI comme étudiant de l'Université (avec dispense des tests d'entrée, et adaptation possible du parcours au profil du candidat)
- De suivre certains cours du CFMI en auditeur libre pendant une durée fixée
- De suivre une autre formation, ailleurs qu'au CFMI

Dans le cas d'une validation partielle, le candidat dispose de cinq ans, après son premier entretien, pour faire évoluer ses pratiques dans le sens qui lui a été indiqué, et se présenter à nouveau devant un jury de VAE pour faire attester le comblement de ses lacunes. S'il intègre le CFMI comme étudiant, il passe les épreuves du DUMI en même temps que les autres étudiants du CFMI, avec le même jury qu'eux.



**LA FORMATION AU CFMI
DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD**

Une formation professionnalisante

I. Les parcours de formation dispensés par le CFMI de l'Université Paris-Sud ; le parcours DUMI / Licence

Le CFMI d'Orsay propose deux parcours de formation :

- **Un parcours en 2 ans (C2 – 1500 heures de formation)** : cours au CFMI le lundi, le mardi et le vendredi ; stages à l'école le jeudi (maternelle à Paris, élémentaire en petite couronne) ; cours ou stage de terrain le mercredi matin.
- **Un parcours en 3 ans (C3 – 1000 heures de formation)** : cours au CFMI le jeudi, un samedi sur deux et la moitié des petites vacances. L'étudiant est tenu de trouver une école d'application en Île-de-France, dans laquelle il intervient au moins une demi-journée par semaine.

Depuis la rentrée de septembre 2015, le CFMI de l'Université Paris-Sud propose en outre, en partenariat avec le Département de Musique de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint Denis, un parcours de formation DUMI / Licence de musicologie ouvert aux étudiants titulaires d'une L2 de musicologie. Ce parcours en 2 ans est construit ainsi :

- **1^{ère} année** : L3 de musicologie à Paris 8 + 1^{ère} année de DUMI au CFMI
- **2^{ème} année** : 2^{ème} année de DUMI au CFMI

II. Le référentiel d'activités professionnelles et de certification du DUMI

Le Conseil des CFMI a rédigé le Référentiel d'activités professionnelles et de certification du DUMI en septembre 2012, déposé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), et téléchargeable sur le site du CFMI (<http://www.cfmi.u-psud.fr/telechargement.php>). Ce référentiel déploie les missions assignées aux musiciens intervenants et aux CFMI par la circulaire n° 84-220 du 25 Juin 1984 :

« [...] Le Centre de Formation est ouvert à des musiciens ayant acquis une qualification professionnelle et désirant intervenir à l'école élémentaire et préélémentaire en association avec les instituteurs, pour une éducation musicale bien intégrée à l'éducation globale. Il propose à des musiciens une formation générale musicale et pédagogique prenant en compte la spécificité des objectifs de l'école [...] ».

Le référentiel répartit les compétences professionnelles du musicien intervenant en quatre grands domaines :

Domaine I : Elaborer des projets partenariaux d'éducation musicale

- **I.1.** Prendre en compte le contexte d'action (textes, ressources, objectifs locaux etc.)
- **I.2.** Négocier avec des partenaires, communiquer
- **I.3.** Concevoir et mettre en œuvre des projets
- **I.4.** Réfléchir sur son action et sur ses effets, l'évaluer et l'adapter

Domaine II : Construire et satisfaire des objectifs d'apprentissages musicaux pertinents

- **II.1.** Structurer sa réflexion pédagogique, en entretenant une démarche d'ouverture culturelle et pédagogique, ainsi que son sens de la recherche
- **II.2.** Identifier les besoins, les attentes et les aptitudes des publics concernés
- **II.3.** Faire acquérir des savoirs et savoir-faire musicaux fondamentaux (interpréter, improviser, composer, écouter, évaluer, entretenir un rapport sensible au musical), en assurant une présence personnelle de musicien
- **II.4.** Mener des séances de pratique musicale collectives à l'école primaire
- **II.5.** Elaborer des progressions

Domaine III : S'impliquer en tant qu'artiste musicien polyvalent dans la vie musicale du territoire

- **III.1.** Participer à des actions de production et de diffusion, en s'exprimant avec la voix (et le cas échéant un instrument) dans plusieurs esthétiques musicales, avec divers partenaires
- **III.2.** Inventer (improviser, composer, explorer le monde sonore)
- **III.3.** Conduire des pratiques collectives (diriger, accompagner, transcrire, arranger)
- **III.4.** Utiliser de manière créative les technologies de l'image et du son
- **III.5.** Être acteur d'une culture large

Domaine IV : Participer au développement culturel d'un territoire

- **IV.1.** Inscrire son action dans le cadre d'une politique culturelle, éducative, sociale, locale ou territoriale
- **IV.2.** Organiser des actions permettant aux publics de se forger une culture artistique ouverte et diversifiée
- **IV.3.** Organiser des actions permettant la rencontre avec les œuvres et les artistes

III. La maquette du DUMI délivré par le CFMI de l'Université Paris-Sud

La formation professionnalisante du CFMI vise à développer ces compétences chez les étudiants, en délivrant un diplôme divisé en quatre unités d'enseignement (UE) elles-mêmes divisées en plusieurs modules, qui forment chacune un ensemble cohérent correspondant aux domaines d'activité du métier. Les trois premières UE indiquent combien le musicien intervenant est considéré comme un artiste cultivé et praticien (UE 2), pédagogue (UE 1), créatif (UE 3) et inscrit dans un territoire (UE 1 et 4). La dimension professionnalisante de la formation est aussi manifestée par la large part accordée à la pratique sur le terrain (UE 4) : les étudiants interviennent à l'école toutes les semaines durant toute la durée de la formation.

Maquette du diplôme				Parcours		Compétences du référentiel développées
UE	Modules	Domaines	Intitulés	Formation en 2 ans	Formation en 3 ans	
UE 1 : Culture pédagogique et professionnelle	Module 1 : Connaissances didactiques et outils pédagogiques					
	Didactique de la musique à l'école		Didactique de la chanson et des pratiques vocales	X	X	II.1, II.3, II.4, II.5
			Didactique de l'écoute et de l'invention	X	X	
			Didactique des musiques actuelles amplifiées	X	X	
			Didactique des musiques traditionnelles	X	X	
			Psychologie du développement musical	X		
	Pédagogie générale et appliquée		Orchestre à l'école	X	X	II.1, II.3, II.4, II.5
			Pédagogie fondamentale	X	X	
			Pédagogie en maternelle	X	X	
			Suivi d'intervenant à l'école	X	X	
			Analyse de séances	X	X	
	Initiation à la recherche		Découvrir l'école élémentaire	X		II.1
			Présentation des centres de ressources musicaux en Île-de-France	X		
			L'enfant et le sonore	X		

Maquette du diplôme

UE	Modules	Domaines	Intitulés	Parcours		Compétences du référentiel développées
				Formation en 2 ans	Formation en 3 ans	
UE 1 : Culture pédagogique et professionnelle	Module 2 : Insertion professionnelle	Connaissance des métiers de la pédagogie et de la médiation musicales	Environnement professionnel	X	X	
			Table-ronde autour du métier de musicien intervenant	X	X	I.1, I.2, I.3 IV.1, IV.2
			Enjeux et pratiques de la médiation musicale	X		
			Le musicien intervenant à l'école : du stage au métier	X	X	
			Musique et petite enfance	X	X	
		Connaissance des publics et des terrains	Éducation musicale auprès des publics en situation de handicap	X	X	I.1, I.2, I.3 II.2 IV.1, IV.2, IV.2
			L'interculturalité à l'école	X		
			Éveil instrumental		X	

Maquette du diplôme				Parcours		Compétences du référentiel développées
UE	Modules	Domaines	Intitulés	Formation en 2 ans	Formation en 3 ans	
UE 2 : Pratiques musicales et connaissance des répertoires	Module 1 : Pratique vocale	Direction de chœur d'enfants	Direction de chœur	X	X	II.3, II.4 III.3
			Technique vocale	X	X	II.3 III.1
			Technique vocale et physiologie de la voix	X		
		Pratiques vocales spécifiques	Ensemble vocal	X		
			La voix dans les musiques actuelles amplifiées	X	X	
			Chants et danses traditionnels	X	X	II.3 III.1
			Technique, invention et improvisation vocales [Jeux vocaux et invention vocale]	X	X	
			Poésie sonore et théâtre musical	X	X	

Maquette du diplôme				Parcours		Compétences du référentiel développées
UE	Modules	Domaines	Intitulés	Formation en 2 ans	Formation en 3 ans	
UE 2 : Pratiques musicales et connaissance des répertoires	Module 2 : Pratiques instrumentales	Pratiques collectives	Musique d'ensemble	X		II.4 III.1, III.3, III.5
			Pratique des musiques actuelles amplifiées	X	X	
			Gamelan	X		
		Percussions	Batucada, percussions traditionnelles du Brésil		X	
			Percussions corporelles	X	X	
		Instrument d'accompagnement	Initiation à la guitare d'accompagnement	X	X	
	Module 3 : Culture artistique	Musiques de tradition savante	Histoire de la musique occidentale	X	X	III.2, III.5
			Analyse et histoire des musiques électroacoustiques	X		
			Penser le paysage musical	X		
		Musiques actuelles	Cultures et musiques du monde	X	X	
			Histoire de musiques actuelles amplifiées	X		
			Écouter la chanson	X		
	Ouvverture pluridisciplinaire		Culture du spectacle vivant	X	X	

Maquette du diplôme				Parcours		Compétences du référentiel développées
UE	Modules	Domaines	Intitulés	Formation en 2 ans	Formation en 3 ans	
UE 3 : Techniques musicales et ressources créatives	Module 1 : Techniques musicales	Formation musicale	Formation musicale	X	X	III.2, III.3, III.5
		Harmonie	Écoute et écriture harmonique	X		
		Arrangement	Arrangement et accompagnement de chansons	X	X	
		Analyse	Analyse musicale	X	X	II.3 III.2, III.3
			Improvisation	X	X	
			Soundpainting	X	X	
	Module 2 : Écoute et invention	Création musicale	Invention musicale sur corps sonores	X	X	II.3, II.4 III.2
			Composition	X	X	
			Écritures graphiques		X	
			Création de chansons	X	X	II.3 III.2, III.4
			Gravure musicale	X	X	
TICE, techniques du son et organologie			La MAO au service des séances d'invention	X	X	
			Son		X	

Maquette du diplôme					Parcours		Compétences du référentiel développées
UE	Modules	Domaines	Intitulés		Formation en 2 ans	Formation en 3 ans	
UE 3 : Techniques musicales et ressources créatives	Module 3 : Scène, espace et narration	Culture du corps	Mouvement dansé		X	X	II.3
			Musique en corps		X	X	
			Conte musical		X	X	
		Musiques et scène	Création de petites formes pour le très jeune public		X	X	I.3, I.4 II.3 III.2
			Création de spectacles musicaux à l'école avec et pour le très jeune public		X	X	
			Arrangement musical du projet		X	X	
UE 4 : Pratiques sur le terrain	Module 1 : Pratique pédagogique à l'école	Conduite de séances d'éducation musicale à l'école	Pratique pédagogique (1) : conduite de séances d'éducation musicale à l'école		X	X	II.1, II.2, II.3, II.4, II.5 IV.1
	Module 2 : Projet musical à l'école	Montage d'un projet musical à l'école	Pratique pédagogique (2) : conception et réalisation d'un projet musical à l'école		X	X	I.1, I.2, I.3, I.4 IV.1

La formation pédagogique dispensée au CFMI s'appuie sur les recherches et analyses effectuées depuis de nombreuses années, qui toutes mettent en lumière la relation orale de l'enfant avec les sons et la musique d'une manière générale, que ce soit par la tradition

musicale populaire ou par l'environnement sonore (médias, lieux publics etc.). Les enfants établissent de façon naturelle une relation entre le mouvement corporel et la musique. Ils montrent dans leurs activités ludiques un plaisir à explorer les sons, leur voix et à jouer de leurs variations. Enfin, ils côtoient dans la classe d'autres enfants héritiers de différentes cultures. Ainsi la formation apporte-t-elle au futur musicien intervenant les outils nécessaires qui lui permettent de construire une démarche pédagogique :

- qui parte des capacités des enfants et de leur environnement culturel pour favoriser leur expression, élaborer des productions musicales, leur constituer des répertoires ;
- qui favorise la confiance en soi, le plaisir de l'exigence, le désir d'une maîtrise de plus en plus grande ;
- qui respecte et renforce les identités culturelles de la classe et tire parti de la différence pour développer l'écoute, la prise de conscience et l'enrichissement mutuel ;
- qui amène les enfants à pratiquer un langage musical inventé et codé par eux.

La formation musicale de l'étudiant vise quant à elle à renforcer, élargir et approfondir sa relation à la musique par des enseignements qui complètent sa formation musicale initiale (musiques de tradition orale, musiques contemporaines, musiques actuelles amplifiées, improvisation, invention). Elle permet également de favoriser la découverte de domaines artistiques moins familiers à l'étudiant (danse, théâtre).

Il n'est en outre pas de compétences musicales développées qui ne soient envisagées sous l'angle de son transfert didactique à l'école. Développer le potentiel artistique du musicien intervenant, c'est en effet lui permettre, par des activités variées, de développer chez les enfants la concentration, les capacités d'investissement, le goût des matériaux sonores, celui de la finition des formes, le sens du phrasé, du silence, et l'intérêt pour toutes les musiques. Ainsi, par des chemins diversifiés, les musiciens intervenants pourront adapter leurs interventions à la pluralité des milieux.



L'équipe du CFMI

Le CFMI possède une équipe permanente composée :

- d'une équipe de co-direction, composée de trois enseignant(e)s
- d'un(e) responsable administrative et financière
- de deux secrétaires pédagogiques
- d'un(e) documentaliste. Le CFMI dispose en effet d'une médiathèque qui rassemble près de 5000 documents. On y trouve de nombreux ouvrages (culture musicale, pédagogie générale et musicale, musique traditionnelle, théâtre etc.), des partitions (chanson française, jazz, musique classique et contemporaine, chanson pour enfants etc.) des compacts disques, vidéos (DVD et VHS), revues musicales, des travaux réalisés par les étudiants en cours de formation (essais sur *L'enfant et le sonore*, dossiers sur la réalisation de projets spectacles musicaux à l'école, enregistrements, audio et vidéo, d'examens : chanson, improvisation instrumentale, théâtre musical etc.). Les usagers de la médiathèque sont les étudiants du CFMI en cours de formation et les chargés de cours. La consultation sur place est toutefois accessible aux anciens étudiants du CFMI, aux musiciens intervenants diplômés, ainsi qu'aux CPEM (Conseillers Pédagogiques en Éducation Musicale) d'Ile de France.

Pour dispenser les cours, le CFMI fait en outre appel à de nombreux intervenants extérieurs. Ces formateurs, venant d'horizons divers, contribuent à réaliser et à mettre en œuvre le plan de formation dans le souci d'articuler et de rendre interactifs la formation artistique pour adulte et l'acte pédagogique en direction des enfants.

Des artistes et des spécialistes font connaître à l'étudiant le choc esthétique et émotif des matières artistiques qu'il n'a pas toujours abordées jusque-là et dont il a besoin pour aller sur le terrain de l'école. Enrichi par une pratique personnelle, l'étudiant peut puiser selon sa sensibilité les matériaux nécessaires à son futur métier.

Des formateurs en pédagogie et en didactique de la musique aident l'étudiant à élaborer une démarche pédagogique personnelle et à choisir dans une vie musicale d'adulte des propositions d'expériences et d'enseignements artistiques à transmettre aux enfants.



PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES COURS

UE 1 – Culture pédagogique et professionnelle

UE 1 / Module 1 : Connaissances didactiques et outils pédagogiques

Didactique de la musique à l'école

Didactique de la chanson et des pratiques vocales

Formateurs : Frédérique Borsarello, Eric Métivier, Isabelle Retailleau, François Saddi, Véronique Scotto-Metrich

Objectifs :

- Rédiger une fiche de préparation de séance d'apprentissage de chanson
- Appréhender les notions d'objectif, de démarche, de moyens
- Envisager toute chanson susceptible d'être apprise par des enfants d'âge scolaire comme un objet artistique plein et entier : solliciter sa propre sensibilité pour identifier la manière dont une chanson « fait de la musique », saisir les éléments techniques contribuant à instituer cette musicalité propre à la chanson, déduire de cette analyse des contenus de séance d'apprentissage de chanson
- Penser la nature et la progressivité des compétences vocales à développer en séance d'apprentissage de chanson ; construire une séquence (suite de séances autour d'un objectif)
- Maîtriser des outils pratiques pour l'apprentissage de chants en classe
- Proposer un répertoire adapté au niveau, à l'âge et au profil des enfants

Contenu :

Ce cours se partage en plusieurs types de contenus :

- des cours d'analyse de chanson, devant permettre de saisir qu'il y a autant de manière d'apprendre une chanson qu'il y a de chansons (ou presque).
- des cours de méthodologie, relatifs à la conception des séances, aux difficultés qu'y rencontrent les étudiants et aux remédiations que l'on peut y apporter. L'expérimentation de divers outils (répertoires, gestes, matériel...) s'accompagne d'une réflexion théorique visant à constituer des documents d'aide.
- des cours portant sur les répertoires et les compétences vocales des enfants d'âge scolaire

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Didactique de l'écoute et de l'invention

Formateurs : Cathy Heyden, Éric Métivier, Isabelle Retailleau, François Saddi, Véronique Scotto-Metrich, Jean-Claire Vançon

Objectifs :

- Rédiger une fiche de préparation de séance d'écoute et invention
- Appréhender les notions d'objectif, de démarche, de moyens ; formuler un objectif d'apprentissage et construire une séance permettant de le satisfaire
- Mettre au jour, déconstruire et construire les représentations des étudiants relatives à ce que peut/ce que doit être une séance d'écoute et invention
- Combiner approche par compétences et approche par objectifs
- Construire une progression des apprentissages à plusieurs échelles (séance, trimestre, année)
- Partager ses expériences, ses questionnements, ses réussites et ses échecs

Contenu :

Le cours combine :

- des temps de retour d'expériences des étudiants, tournés vers l'analyse de séances passées
- des temps de réflexion, permettant notamment de définir un référentiel de compétences de l'élève « inventeur » et de l'élève « écouteur », et de mettre ces référentiels en regard des programmes de l'école élémentaire
- des temps prospectifs, tournés vers la conception de séances à venir

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Didactique des musiques actuelles amplifiées

Formateurs : Azraël Tomé

Objectif :

Concevoir des actions pédagogiques à l'école autour du répertoire des musiques actuelles amplifiées

Contenu :

Prenant appui sur les enseignements en MAA reçus par les étudiants, et leurs éventuelles expériences artistiques et/ou pédagogiques en la matière, ce cours mêlera présentations commentées de projets réalisés et réflexion prospective.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Didactique des musiques traditionnelles

Formateurs : François Saddi, Isabelle Serra

Objectifs :

- Découvrir et expérimenter des démarches d'approches créatives dans le domaine des musiques traditionnelles,
- Acquérir un corpus de chants et danses, les investir auprès des enfants dans les classes,
- Avoir une réflexion sur la pertinence de la place à donner aux musiques traditionnelles à l'école,
- Musiques du Monde, musiques traditionnelles, musiques folkloriques, world music, etc. Comprendre et se situer.

Contenus :

- Alternance de cours portant sur les démarches à mettre en œuvre et les corpus à activer, avec leur mise en œuvre avec les enfants dans les classes, suivi de la nécessaire réflexion sur cette mise en œuvre,
- Cours portant sur l'organologie traditionnelle en France, les techniques de jeu et les styles suivant les différents pays de France.
- Les outils pédagogiques existant en direction des enfants.

Évaluation :

En 2^e année (parcours en 2 ans et parcours en 3 ans), l'étudiant mène une séance d'apprentissage d'un chant de tradition française devant les formateurs en visite à l'école (le jeudi suivant le stage « musiques traditionnelles »).

Psychologie du développement musical

Formateur : Adrien Bourg

Objectifs :

- Situer la psychologie du développement musical (objets et méthodes) dans les différents champs de la psychologie
- Connaître les principales étapes du développement de l'enfant
- Acquérir des repères sur les conduites musicales des jeunes enfants

Contenu :

Ce cours est une initiation à la psychologie de la musique, à ses objets, ses enjeux et ses méthodes. L'étude du fonctionnement cognitif de l'enfant est abordée dans une perspective développementale (du nourrisson à l'enfant d'âge scolaire) à partir de travaux qui s'intéressent à la production vocale ou instrumentale (imitation et improvisation), à la perception et à la mémorisation musicale. À partir de l'analyse de travaux de recherches et d'expériences réalisées en cours, il s'agira de se donner quelques outils pour une meilleure lecture des processus d'acquisitions musicales en jeu dans le milieu scolaire.

Évaluation :

Contrôle continu incluant la présentation orale d'un extrait d'étude en psychologie du développement musical, mis en perspective à travers la propre expérience de l'étudiant.

Orchestre à l'école

Formateurs : Jasmine Collet, Célian Faivre, Jean-Jacques Metz

Objectifs :**Contenu :****Évaluation :**

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Pédagogie générale et appliquée

Pédagogie fondamentale

Formatrice : Isabelle Retailleau

Objectifs :

- Connaître les principales théories de l'apprentissage et les grands courants pédagogiques
- Savoir identifier des objets d'apprentissages permettant aux différents publics de se construire en tant que musiciens
- Être capable de concevoir des situations d'apprentissage faisant appel à l'oralité, aux démarches d'invention et privilégiant l'expérience sensible.
- Savoir assurer la cohérence de ses interventions auprès d'une classe
- Savoir construire une relation pédagogique bienveillante, propice aux apprentissages, au développement de l'écoute et à l'expression individuelle et collective
- S'engager dans une démarche de réflexion professionnelle prenant en compte les apports de la recherche en sciences de l'éducation et en pédagogie musicale.

Contenu :

- Apports théoriques
- Eléments méthodologiques :
 - Aide à la conception des séances menées lors du stage
 - Réflexion sur la structuration des interventions et leur articulation
 - Outils d'observation et d'auto-analyse de la pratique pédagogique

Remarque : Les étudiants seront régulièrement amenés à décrire, expliquer et justifier leurs choix pédagogiques: aussi, devront-ils faire le lien avec tous les cours du module 1 afin de prendre en compte les dimensions cognitives, psychoaffectives, motrices, sensorielles, linguistiques mises en jeu lors de leurs interventions à l'école.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique : l'acquisition des compétences visées est évaluée lors des visites de stage et lors des épreuves pédagogiques du

Pédagogie en maternelle

Formateurs : Éric Métivier, Lydie Mathon (pédagogie Montessori)

Objectifs :

- S'approprier et mettre en œuvre une progression de jeux d'écoute utilisables de la maternelle à l'élémentaire
- Inventer un jeu d'écoute ou adapter un jeu existant aux situations et aux publics rencontrés
- S'approprier un corpus de chants adaptés, et être capable de se saisir de leurs éléments musicaux pour les développer
- Mettre en œuvre les principes de la pédagogie Montessori dans sa pratique de terrain
- Réaliser un matériel d'éducation musicale d'après les principes montessoriens

Contenu :

Les cours *Jeux d'écoute et comptines* (E. Métivier) articulent expérimentation, réflexion théorique, observation et analyse de documents filmés en école maternelle. Ils visent à donner des bases pratiques (jeux d'écoute, répertoire de chants adaptés, etc.) et des éléments de réflexion nécessaires pour construire des propositions plus personnelles. Le cours *Pédagogie Montessori pour l'éducation musicale* (L. Mathon – formation en 2 ans) offre une initiation aux principes, aux enjeux et aux intérêts de l'approche montessorienne pour l'éducation musicale, en permettant notamment d'appréhender l'importance d'un environnement préparé et d'un matériel spécifique. Plus spécifiquement dirigées vers les enfants d'école maternelle, les compétences acquises dans le cadre de ces cours trouveront ensuite naturellement écho chez les enfants d'école élémentaire.

Évaluation :

- Formation en 2 ans : contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants, avec épreuves d'application sur le terrain. Lors de son stage en maternelle (1^{ère} année), l'étudiant est visité trois fois par des formateurs. 1^{ère} visite : l'étudiant propose un conte musical à deux classes de différents niveaux. 2^e visite : l'étudiant propose une séance autour des jeux d'écoute. 3^e visite : l'étudiant donne un spectacle préparé avec et pour les enfants de l'école. Ce spectacle doit mettre en relief les apports de la formation sur le plan de la transmission et de l'attitude.
- Formation en 3 ans : contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants

Suivi d'intervenant à l'école

Formateurs : Bruno Pellet, Helen Raymond, Isabelle Serra

Objectifs :

- Observer, durant une journée, le travail à l'école d'un musicien intervenant en activité
- Comprendre la démarche artistique et pédagogique de cet intervenant, liée à son approche et à sa personnalité, et prendre connaissance des ressources qui sont les siennes (matériel, bibliographie, webographie)
- Débattre, échanger, ouvrir son regard et nourrir sa propre réflexion
- Concevoir ou analyser une séance et vivre des situations pédagogiques avec les enfants

Contenu :

Cette journée permet à l'étudiant d'observer entre trois et cinq séances menées par le MI et permet ainsi de poser toutes les questions en lien direct avec la pratique de celui-ci. Des séances variées menées par le MI seront proposées aux étudiants en lien avec le projet de l'année en cours de cette école. L'étudiant sera invité soit individuellement, soit par groupe à aiguïser son regard sur différentes situations : observer un enfant en particulier, suivre les réactions et le mode d'implication de l'enseignant(e), déterminer la conduite pédagogique du musicien, ou tout sujet choisi par le MI et les étudiants lors d'une discussion en début de

journée. Ces différentes entrées conduiront à des mini tables rondes et un bilan par groupe. L'étudiant sera invité aussi à effectuer une séance avec le groupe d'enfants. Tout au long de la journée est offert à l'étudiant un espace de parole mettant sa propre pratique en relief.

Évaluation :

Contrôle continu incluant la rédaction d'un compte-rendu de suivi de séance.

Analyse de séances

Formatrices : Isabelle Retailleau, Véronique Scotto-Metrich

Objectifs :

- Appuyer le développement de l'imaginaire musical sur une connaissance des théorie(s) de l'apprentissage
- Dégager le sens d'une situation pédagogique
- Evaluer une démarche en fonction de la situation proposée, de la qualité d'implication des enfants et adultes, de la qualité artistique des réalisations et leur résonance en termes d'apprentissages et de développement de l'intelligence sensible.
- Prendre du recul sur ses propres pratiques et concevoir des séances futures

Contenu :

- Visionnage en commun de séances filmées réalisées par d'autres étudiants les années précédentes ou de séances réalisées par un des étudiants présents au cours.
- Echange sur les différents indicateurs de la séance, de manière à dégager des éléments de pédagogie utiles aux séances de tous.
- Méthodologie de l'observation et de l'analyse de pratiques. Elaboration d'outils d'auto-analyse

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Découvrir l'école élémentaire

Formateur : François Saddi

Objectifs :

- Connaître les spécificités de l'école élémentaire (habitudes, usages, modes d'organisation de l'école, temporels et spatiaux, personnels, non-dits, attentes etc.), et les comparer avec celles de l'école maternelle
- Connaître les programmes en vigueur, ainsi que les principaux textes de référence (projet d'école, PEAC, histoire des arts etc.).
- Connaître l'organisation de l'Education Nationale, pour mieux comprendre et penser sa place d'intervenant musical
- Construire des clés d'observation de séances en classe, mettre en œuvre ces principes, et (auto)-évaluer leurs effets
- A partir de l'observation d'une séance menée par un enseignant de l'école devant l'ensemble de la promotion, réfléchir à ce qu'est une séance au sein d'une séquence, elle-même située au sein d'une progression annuelle.

Contenu :

Ce stage, qui concerne les étudiants du cursus en 2 ans, se déroule au sein d'une école élémentaire durant 3 jours. Le principe en est l'alternance entre des temps de cours menés par le formateur, des temps d'observation et de mise en œuvre de petits moments musicaux menés par les étudiants au sein des classes de l'école, et des temps d'analyse de réflexion des expériences ainsi vécues. Ce stage permettra en outre de rencontrer l'inspecteur-trice de la circonscription de l'école dans laquelle il se déroule.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Initiation à la recherche

Présentation des centres de ressources musicaux en Île-de-France

Formateur : Cédric Segond-Genovesi

Objectifs :

- Connaître certains centres de ressources musicaux de la région
- Conduire une recherche de documents et de répertoires

Contenu :

Ce cours se déroule dans les murs des centres de ressources concernés – généralement situés sur le site de la Philharmonie de Paris (CDMC, Médiathèque de la Cité de la Musique, Médiathèque du CNSMDP etc.) Les fonds y sont présentés par les responsables des structures.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

L'enfant et le sonore

Formatrice : Isabelle Retailleau

Objectifs :

- Se mettre en situation d'observation active des activités de l'enfant à l'école et des relations qu'il y entretient avec le sonore
- Organiser une réflexion, mettre en relation un argument et un exemple, conjointre des arguments au service d'une thèse
- Appuyer sa réflexion sur la consultation d'une bibliographie

Contenu :

Le cours propose :

- Des apports théoriques
- Une réflexion à partir de textes de pédagogues et/ou de chercheurs
- Un accompagnement méthodologique pour le traitement des données recueillies

Il interroge successivement :

- le rôle du musicien intervenant en tant qu'artiste-pédagogue appelé à travailler sur les relations que l'enfant entretient avec le sonore ;
- les manières de laisser une observation de terrain inspirer une invention pédagogique ;
- les manières de structurer un propos écrit.

Évaluation :

Contrôle continu incluant la rédaction d'un essai de 10 pages maximum

UE 1 / Module 2 : Insertion professionnelle

Connaissance des métiers de la pédagogie et de la médiation musicale

Environnement professionnel

Formateur : Laurent Gardeux

Objectifs :

- Posséder les outils nécessaires à son insertion professionnelle

- Connaître et anticiper la variété des situations professionnelles qu'un musicien intervenant est susceptible de rencontrer

Contenu :

On abordera notamment :

- la notion de réseau
- la connaissance des institutions nécessaires aux actions du futur intervenant
- les textes régissant le travail dans les collectivités territoriales et les conditions d'accès à la fonction publique territoriale
- les textes cadres de l'enseignement spécialisé (Schéma directeur des écoles de musique, charte de l'enseignement spécialisé).
- l'histoire des politiques culturelles.
- la préparation aux entretiens (embauche, concours)

On s'appuiera autant que possible sur des cas concrets. Le cours est interactif, les étudiants, surtout en cursus en 3 ans, croisant et partageant leurs témoignages en fonction des situations concrètes auxquelles ils sont confrontés chez leurs employeurs respectifs.

Évaluation :

En 2^e année (pour la formation en 2 ans) ou en 3^e année (pour la formation en 3 ans), des études de cas, visant à donner aux étudiants la vision la plus large possible des territoires sur lesquels il interviennent, sont corrigées et notées par le professeur dans le cadre du contrôle continu.

Table-ronde autour du métier de musicien intervenant

Formateurs : différents professionnels travaillant avec le DUMI ou avec des MI (MI, DAC, directeur de conservatoire etc.)

Objectif :

Prendre la mesure des contextes professionnels qu'un musicien intervenant est susceptible de connaître, des missions qui y sont liées et des enjeux qui y sont attachés

Contenu :

Cette séance prend la forme d'une rencontre entre les étudiants et les professionnels invités, dont les témoignages sont susceptibles de faire naître des questions d'étudiants, dans un échange ouvert.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Enjeux et pratiques de la médiation de la musique

Formateurs : David Christoffel, Cécile Prévost-Thomas

Objectifs :

- Comprendre les dynamiques éducatives et culturelles qui sont à l'œuvre dans notre société depuis l'après-guerre pour appréhender le rôle et la place du médiateur culturel et du médiateur de la musique au début du XXI^e siècle
- Mesurer les besoins et les dispositifs des institutions musicales en matière de médiation
- Maîtriser la diversité des publics et des différents profils des médiateurs (musiciens, musicologues, pédagogues, éducateurs, intervenants culturels, etc.)
- Construire une action de médiation pour un événement donné
- Appréhender le travail réputationnel à travers ses enjeux liés aux technologies médiatiques (radio, vidéo, réseaux sociaux...)
- Inventer des dispositifs de médiation innovants pour élargir les problématiques de conquête des publics inespérés

Contenu :

Ce cours propose de comprendre ce que recouvre le terme de « médiation », et comment ce champ d'activités professionnelles se développe de manière croissante dans le secteur de la formation et de la diffusion musicale. Ces enjeux seront déclinés en pratique par la conception d'une action de médiation collective, pour un concert proposé par un lieu de diffusion d'Île-de-France, ainsi que par l'élaboration d'une pastille radiophonique, d'une pastille vidéo ou d'un site web autour d'une œuvre, d'une notion ou d'un sujet ayant été

abordé dans le cadre des cours d'histoire de la musique occidentale, de cultures et musiques du monde, d'histoire des musiques populaires amplifiées, ou d'analyse et histoire des musiques électroacoustiques.

Évaluation :

Contrôle continu incluant :

- l'évaluation de l'action de médiation construite par les étudiants
- l'évaluation de la pastille radiophonique, ou pastille vidéo, ou site web, élaboré par les étudiants

Connaissance des publics et des terrains

Le musicien intervenant à l'école : du stage au métier

Formateur : François Saddi

Objectifs :

- Connaître le milieu de l'école primaire, dans ses fonctionnements formels et informels, et certains éléments de différenciation maternelle / élémentaire
- Connaître les programmes de l'école élémentaire, leur évolution et les principaux textes de référence qui les encadrent (projet d'école, PEAC etc.)
- Travailler à l'école en partenariat avec le professeur des écoles
- Connaître l'organisation des stages et des visites à l'école

Contenu :

On décrira l'école sous ses divers aspects : organigramme de l'institution Nationale, ses incidences sur l'intervention musicale, les modes d'organisation de l'école, temporels et spatiaux, les divers personnels, les habitudes, les non dits, les attentes etc. On procédera à une lecture analytique comparative des programmes actuels avec ceux qui les ont précédés, en s'attachant à leurs mots clés et à ce qu'ils véhiculent. On conseillera également les étudiants sur la manière de conduire leurs interventions durant leur formation (alternance des séances d'apprentissage de chant et d'écoute/invention), et on les informera sur la manière dont seront conduites les visites qu'ils connaîtront.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Musique et petite enfance

Formatrices : Annie Avenel, Agnès Chaumié (Ass. Enfance et Musique)

Objectifs :

- Découvrir la capacité du tout petit à entrer en « conversation sonore »
- Conduire des propositions musicales variées et adaptées aux lieux de la petite enfance
- Comprendre ce que peut être une construction musicale avec de très jeunes enfants ; les différences et les points communs avec une animation en milieu scolaire
- Préparer, démarrer, développer et finir une séance de musique en prenant en compte le temps de l'enfant très jeune
- S'adresser aux adultes référents pour leur donner une place pendant un moment de musique.

Contenu :

Le très jeune enfant nous sollicite dans notre capacité à entrer en relation à travers la musique, à être dans l'instant, sans attente d'un résultat prévu. Partager un moment de musique avec un très jeune enfant implique l'écoute et l'improvisation ; c'est aller vers l'inconnu.

Ce cours s'organise différemment :

- en parcours en 2 ans : 3 jours d'enseignement, 6 matinées d'animation dans un lieu de la petite enfance d'Orsay.

- en parcours en 3 ans : 1 journée et demi d'enseignement.

Il permet successivement :

- d'exposer les grandes étapes du développement de l'enfant de la naissance à 3 ans : les 1ers apprentissages, le rôle du jeu sonore dans le développement de l'enfant, l'approche pluri sensorielle et ludique du très jeune enfant, la socialisation...
- de découvrir des objets sonores et des instruments de musique adaptés au jeu musical du très jeune enfant et en corrélation avec son développement.
- de réfléchir sur l'animation d'un moment de musique avec de très jeunes enfants : place du langage verbal, présence de l'adulte référent, interactions dans le groupe, prise en compte du temps de l'enfant, différence entre éveil et apprentissage, importance du début et de la fin de l'atelier, de la prise de contact et de la façon de quitter le lieu.
- de travailler sur l'importance des échanges vocaux et sur l'intérêt des chansons qui s'adressent particulièrement aux tout-petits ; apprentissage d'un répertoire spécifique à la petite enfance.
- de connaître les lieux d'accueil de la petite enfance : les différents modes de garde, l'organisation d'une journée quotidienne selon les âges et le type de lieu d'accueil, les métiers spécifiques de la petite enfance, leurs projets, leurs missions.
- de réfléchir sur les paramètres à prendre en compte dans la préparation d'un moment de musique : le lieu d'accueil et son organisation, le moment de la journée, les espaces disponibles, le nombre d'enfants présents et leur âge, la participation des adultes.
- de visionner des documents vidéo présentant des situations d'animations musicales dans des lieux de la petite enfance.

Évaluation :

- Formation en 2 ans : Contrôle continu incluant la rédaction d'un « retour de stage » (1 page minimum)
- Formation en 3 ans : Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique

Éducation musicale auprès des publics en situation de handicap

Formation en 2 ans

Formatrices : Magali Viallefond, Suzanne Esteves (Ass. Musique et Situations de Handicap)

Objectifs :

Concevoir et réaliser des ateliers musicaux auprès d'enfants, adolescents et adultes handicapés

Contenu :

Cet enseignement se partage en cours au CFMI et 6 matinées d'animation dans un lieu dédié à l'accueil d'enfants en situation de handicap. Les cours portent notamment sur :

- Les différents cadres d'accueil des personnes handicapées ;
- La notion de handicap
- Les différentes situations de handicap (moteur, mental, sensoriel, autre)
- Les professionnels du milieu spécialisé
- Le travail en équipe, les partenariats
- La place de l'élève handicapé dans les écoles de musique
- La conception et la mise en place d'un projet pédagogique adapté
- La démarche d'adaptation ; définition, principes et outils.

Évaluation :

Contrôle continu incluant la rédaction d'un « retour de stage » (1 page minimum)

Formation en 3 ans

Formatrices : Magali Viallefond, Suzanne Esteves (Ass. Musique et Situations de Handicap)

Objectifs :

- Acquérir les connaissances de base sur la notion de handicap (définition, aspects législatif, généralités et repères sur les différents types de handicap, cadres d'action...)

- Développer ses outils de compréhension et de mise en œuvre de projets d'éducation musicale adaptés aux élèves en situation de handicap.

Contenu :

Ce module se déroule en deux temps :

- En fin de deuxième année : apport d'informations de bases et de témoignages d'actions conduites auprès d'élèves en situation de handicap, suivi de temps d'échange pour aider à la conception de cadres de fonctionnement pédagogiques adaptés (6h)
- En troisième année : analyses de pratiques professionnelles (18h) permettant d'identifier et travailler les démarches pédagogiques et/ou musicales, les cadres et outils mis en œuvre, la place et le rôle de l'environnement et des parties prenantes.

Évaluation :

Contrôle continu incluant un bilan individuel et collectif

L'interculturalité à l'école

Formateur : François Saddi

Objectifs :

- Prendre conscience de la diversité des milieux culturels et sociaux d'origine des enfants des classes
- Mesurer les décalages fréquents existants entre cette réalité et les milieux dont sont issus la majorité des enseignants et musiciens intervenants.

Contenu :

On activera cette prise de conscience par la mise à plat des corpus de chants et d'écoutes de référence, et leur confrontation à cette diversité des milieux d'origine. On réfléchira aux différences constatées afin de pouvoir se positionner pour agir en conscience.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Éveil instrumental

Formateur : Sylvain Frydman

Objectifs :

Contenu :

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

connaissance des répertoires

UE 2 / Module 1 : Pratiques vocales

Direction de chœur d'enfants

Direction de chœur

Formateurs : Jean-Paul Baget, Anne Laffilhe, Isabelle Retailleau

Objectifs :

- Appréhender les *fondamentaux* du chef de chœur dans sa relation au groupe (cadre, posture, créer un espace de confiance, regard, présence, etc.)
- Maîtriser le geste vocal (lien corps et voix, vocalises, etc.) et le relier à un projet d'interprétation
- Acquérir les éléments techniques pour pouvoir diriger un groupe d'enfants mais aussi un ensemble vocal de niveau avancé.
- Conduire un travail personnel de la partition.
- Savoir préparer une répétition : anticipation des difficultés, hiérarchie des divers éléments (rythmes, texte, hauteur, polyphonie, accompagnement, etc.).
- En répétition, savoir identifier la nature des problèmes et maîtriser des outils afin d'améliorer la qualité vocale et musicale de l'ensemble
- Rechercher des répertoires adaptés au chœur concerné et élaborer un programme.

Contenu :

Le travail est essentiellement pratique. Les étudiants se dirigent entre eux à tour de rôle, mais ils peuvent également être amenés à diriger un chœur école ou un groupe constitué. On s'attachera notamment à ce que chacun trouve sa manière personnelle d'aborder la direction, sans chercher un « absolu » qui serait déconnecté de chaque individu ; c'est dans ce cadre que l'étudiant est invité à faire le lien entre les apports complémentaires des différents formateurs. Différents répertoires seront abordés et envisagés dans leur style spécifique.

Évaluation :

Contrôle continu sur l'ensemble des années de formation (prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants) + examen terminal devant un jury lors des épreuves pédagogiques du DUMI (les étudiants dirigent avec leurs classes les œuvres abordées durant le cursus).

Technique vocale et physiologie de la voix

Technique vocale

Formation en 2 ans

Formatrice : Frédérique Borsarello

Objectifs :

- Maîtriser les outils fondamentaux de la technique vocale
- Développer son potentiel vocal
- Explorer différentes vocalités en investissant les outils techniques dans un répertoire de styles variés

Contenu :

Ce cours prend place tout au long de l'année par petits groupes. Il propose des exercices spécifiques développant la posture, la gestion du souffle, les résonances et les harmoniques de la voix, l'articulation, les notions phonétiques, la musicalité d'un texte, le timbre et l'émission vocale en cohérence avec les différents répertoires. Il incite les étudiants à réfléchir au fonctionnement de la voix de l'enfant et à se constituer un réservoir d'exercices vocaux à l'aide de supports bibliographiques ou de leur invention.

Évaluation :

Contrôle continu : une note en fin de 1^{ère} année, une note en fin de 2^{ème} année qui évalue notamment le degré d'investissement, la progression, et la qualité de présence de l'étudiant.

Formation en 3 ans

Formateur : Christophe Le Hazif

Objectifs :

- Connaître différentes cultures vocales pour les faire jouer les unes avec les autres, en respecter les codes, en observer les principes communs
- Mettre un son geste vocal maîtrisé au service de la puissance de l'interprétation
- Interroger l'écoute et enrichir sa pratique

Contenu :

Aux cours des ateliers seront abordés :

- Les bases de la technique vocale (vocabulaire et pratique) : préparation corporelle, structuration du chant (le geste vocal, les appuis, les gestes spécifiques, du « bel canto » au chant traditionnel)
- Des travaux d'écoutes : reconnaître les divers gestes vocaux, identifier les 3 grandes cultures du chant (traditionnel/gospel/lyrique) et les différentes fonctions du chant à l'intérieur de chaque culture

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique. Il construit des compétences qui pourront se mesurer notamment lors des épreuves pédagogiques du DUMI.

Ensemble vocal

Formatrice : Anne Laffilhe

Objectifs :

- Faire l'expérience de la pratique vocale en chœur
- Prendre en charge le travail de répétition
- Elaborer un programme
- Pratiquer un répertoire polyphonique de toutes les époques.

Contenu :

L'ensemble vocal est constitué des étudiants de première et deuxième année de formation initiale. Dirigé et encadré par les étudiants de deuxième année, l'ensemble vocal leur permet de développer une pratique concrète de la direction de chœur avec un public différent de celui des écoles primaires. Il permet aux étudiants d'aborder le domaine de la pédagogie avec les adultes. Enfin, l'ensemble vocal est aussi une discipline où la dimension humaine est importante ; essentiel pour la cohésion du groupe il est l'endroit où chacun, en confiance, peut révéler et construire une partie de sa personnalité musicale.

Évaluation :

Contrôle continu (une note en 1^{ère} année, une note en 2^{ème} année), prenant notamment en compte la présence et l'investissement de l'étudiant.

Pratiques vocales spécifiques

La voix dans les musiques actuelles amplifiées

Formateur : Arnaud Vernet

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de la voix et le placement du son dans les MAA
- Prendre conscience de l'implication et du rôle du corps (exercices corporels au sol, exercices rythmiques)
- Analyser le rôle et les différents effets de la respiration dans les MAA
- Reconnaître les effets vocaux dans les MAA
- Développer ses capacités d'écoute et d'analyse musicales et vocales (arriver à nommer pour une compréhension précise et personnelle)
- Reconnaître les styles de musiques dans les MAA
- Reconnaître la place et le rôle de chaque instrument dans les MAA
- Déceler, distinguer et analyser les tensions négatives et les positives, ainsi que les mauvais gestes vocaux, sur soi et sur les autres
- Explorer sa palette vocale et maîtriser ainsi ses sonorités.

Contenu :

Ce cours permettra de renforcer les notions déjà reçues depuis le début de l'année en matière de technique vocale, et de montrer une autre façon de les aborder. Il demeure toutefois axé sur l'individualité au sein du groupe. Chacun travaillera son outil vocal tout en s'appuyant sur les autres membres du groupe.

Chacun tentera d'analyser, de nommer, de reproduire, de chercher ses différents gestes vocaux, ainsi que ceux du groupe, afin de pouvoir améliorer sa compréhension du fonctionnement de la voix, et les différents types de placement possibles.

Nous aborderons également les différents styles musicaux ainsi que l'utilisation de la voix dans chacun d'entre eux, tout en prenant en compte la place et le rôle des autres instruments, afin d'arriver à éveiller ou à développer la curiosité de chacun, de l'amener à explorer toutes ses capacités vocales, corporelles. Il s'agit aussi de l'aider à conscientiser ses gestes, le rendre autonome et lui permettre de faire ses propres choix artistiques

Évaluation :

Contrôle continu (exercices en cours ou à réaliser entre les interventions) prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Chants et danses traditionnels

Formatrice : Solange Panis

Objectifs :

- Maîtriser la voix dans les esthétiques propres aux musiques traditionnelles (notions de son continu, de timbre, d'ornementation, d'appuis etc.)
- Mener la danse « à la voix »
- Utiliser des formes de danse simples comme outil pédagogique
- Connaître un répertoire (principalement français mais pas exclusivement) de complaintes, de chants à danser, de danses, de chansons, comptines, formulettes pratiquées par les enfants, et replacer ce répertoire dans un contexte historique

Contenu :

Les cours feront dialoguer :

- un travail technique, pratique, artistique, la place principale de l'apprentissage étant réservée à l'oralité, à la mémorisation, à l'imprégnation.
- l'acquisition d'éléments stylistiques en respectant la personnalité vocale de chacun
- des apports théoriques (écoutes de collectages et d'interprétations actuelles, bibliographie etc.) relatifs à l'histoire des musiques et danses traditionnelles

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Technique, invention et improvisation vocales

Formatrice : Christine Bertocchi

Objectifs :

- Eliminer les tensions corporelles et explorer les mécanismes physiques mis en jeu dans l'émission sonore : dynamique de la posture verticale, aisance respiratoire, ouverture des espaces de résonances, développement de la mobilité des mâchoires, des lèvres et de la langue, fluidité de l'accolement des cordes vocales, liberté des suspenseurs du larynx.
- Développer sa palette vocale
- Affiner son écoute, jouer avec sa voix en chœur et diriger les autres avec son propre langage
- Explorer des matières sonores variées, proposer et réagir, construire des petites formes engageant la voix, les corps sonores et les instruments

Contenu :

Nous pratiquerons des exercices de technique vocale, dans un esprit ludique et dynamique, pour jouer sur les registres, faire les liens entre la voix parlée et chantée, élargir son étendue vocale et développer sa puissance. Inspirées des principes de la méthode Feldenkrais, du travail de Blandine Calais-Germain et du phoniatre Guy Cornut, ces explorations sensorielles permettront à chacun de prendre conscience de ses propres habitudes vocales, de comprendre concrètement le geste vocal et d'acquérir des réflexes plus appropriés. Des observations régulières de planches anatomiques relaient l'apprentissage sensoriel. Les difficultés techniques du travail vocal seront envisagées en position statique ou en déplacement, et en lien avec la pratique d'ensemble vocal (exercices à 2, par petits groupes, en chœur) pour permettre d'entendre ce qui se passe chez l'autre.

La maîtrise du geste vocal sera mise au service de la créativité de chacun (jeux d'imitation, exercices rythmiques, jeux d'invention, formes mélodiques et langage imaginaire). Un travail à partir de consignes permettra d'isoler certains principes de jeu, pour reconnaître les modes de jeu propres à chacun, les diversifier, et mieux les réutiliser dans l'improvisation « libre ». Nous explorerons également des improvisations guidées par des codes gestuels à visée pédagogique. Nous construirons des boucles vocales en petit groupe, pour créer des petites formes à faire écouter au groupe. Puis nous aborderons des directions de chœur improvisé sur des structures rythmiques, que chacun pourra expérimenter à tour de rôle. Nous jouerons aussi à créer des séquences improvisées avec un support de percussions corporelles.

Nous aborderons également des pièces écrites mêlant voix parlée et chantée et écriture parlée-rythmée. L'expérimentation de musiques écrites présentant des dispositifs d'écriture précis, transposable avec un groupe d'enfants, induira des transpositions dans des dispositifs de création collective mettant en jeu un travail sur la texture vocale et l'organisation rythmique. Nous aborderons ainsi les questions de transmission et d'oralité.

Évaluation :

Contrôle continu, incluant une prestation terminale et prenant en compte la présence et l'investissement de l'étudiant.

Poésie sonore et théâtre musical

Formateurs : Richard Dubelski, Valérie Philippin

Objectifs :

- Développer avec l'improvisation corporelle et vocale la perception de l'espace acoustique et physique, et l'écoute kinesthésique
- Découvrir l'étendue des possibilités de la voix au-delà des caractéristiques liées au style
- Découvrir des œuvres ouvertes musicales, textuelles ou graphiques, et s'en inspirer pour composer et mettre en scène
- Développer l'autonomie créative et la capacité à composer des supports d'improvisation et de compositions musicales et scéniques privilégiant l'oralité
- Questionner la démarche pédagogique qui permet d'installer la confiance nécessaire à l'autonomie créative

Contenu :

L'atelier aborde différentes façons de composer des moments de théâtre musical mettant en jeu le corps et la voix, à partir d'improvisation libre et sur support. Plusieurs pistes seront explorées : associer en improvisation la voix et le mouvement corporel pour apprendre à

écouter et interagir ; explorer la musicalité de la langue quotidienne ou poétique, passer de la parole au chant, inventer des langues imaginaires, composer et musicaliser des textes de poésie sonore ; s'inspirer de musiques existantes de traditions diverses, en définir puis réinventer les marques stylistiques, improviser librement dans ces styles donnés, mixer les références ; découvrir des œuvres ouvertes du répertoire contemporain ; concevoir des supports d'improvisation graphiques, textuels, visuels, les mettre en voix et mouvement ; prendre conscience de la place de l'invention dans un parcours éducatif, et de ses implications pédagogiques positives.

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la capacité des étudiants à diriger un groupe et faire des propositions artistiques, leur assiduité et leur investissement dans l'écriture et la mise en scène d'un moment de théâtre musical.

UE 2 / Module 2 : Pratiques instrumentales

Pratiques collectives

Musique d'ensemble

Formateur : Michaël Andrieu

Objectifs :

- Développer ses conceptions musicales et savoir les exprimer pour le groupe.
- Conduire une répétition avec méthode.
- Découvrir des répertoires musicaux divers et variés.
- Adapter/transcrire des morceaux qui ne sont pas initialement écrits pour l'effectif présent (travail qui trouvera toute sa résonance dans la perspective du métier de musicien intervenant, qui sera bien souvent amené à devoir arranger diverses partitions, soit pour un ensemble d'élèves, soit pour la préparation d'un spectacle).

Contenu :

Chaque étudiant choisit deux morceaux : un qui correspond au style de musique qu'il pratique généralement et un second éloigné de sa pratique habituelle. Adapter ou transcrire conduit l'étudiant à s'interroger tant sur la partition d'un point de vue compositionnel que sur la spécificité de l'écriture instrumentale et les équivalences que l'on peut trouver lorsque on doit arranger une partition. Pour initier le travail divers exemples sont choisis à partir d'œuvres de compositeurs. Certaines pièces doivent être dirigées permettant ainsi aux étudiants de compléter leur expérience en direction d'ensemble instrumental.

Évaluation :

Contrôle continu prenant en compte l'investissement de l'étudiant, son assiduité, la progression de son travail de transcription et son aptitude à conduire une répétition.

Pratique des musiques actuelles amplifiées

Formateur : David Konopnicki

Objectifs :

- Arranger et interpréter certains titres représentatifs des grands courants des MAA
- Comprendre et maîtriser les principes de la chaîne d'amplification et les enjeux spécifiques de la restitution en concert
- Maîtriser les enjeux artistiques des outils d'amplification
- Connaître les enjeux de la prévention des risques auditifs en lien avec les besoins artistiques des MAA

Contenu :

Ce cours prend la forme d'un stage au sein d'une Scène de Musiques Actuelles (SMAC). Lors de ce stage, les étudiants sont amenés à pratiquer et interpréter sur scène, ainsi qu'à travailler avec les techniciens pour l'installation et les réglages d'une balance. Constitution de groupes en amont du stage pour une pratique collective sur scène (arrangement, interprétation, enregistrement), à la suite du cours d'histoire des MAA (pour le parcours en 2 ans).

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants, et intégrant un enregistrement des arrangements et interprétations réalisés.

Percussions

Gamelan

Formateur : intervenant de la Philharmonie de Paris

Objectifs :

- Découvrir une pratique musicale extra-européenne
- Se retrouver dans une situation d'apprentissage collectif par l'oralité

Contenu :

Ce cours se déroule à la Philharmonie de Paris. L'archipel indonésien possède de nombreuses traditions de pratique musicale collective, dont celle du gamelan. Fabriqué à Java en 1993 par le maître artisan Bapak Tentrem, le gamelan de la Philharmonie est composé d'une quarantaine d'instruments en bronze auxquels s'ajoutent des tambours, une vièle à deux cordes, des xylophones et des flûtes en bambou. L'enseignement s'inspire de la tradition javanaise et sa transmission orale.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Batucada, percussions traditionnelles du Brésil

Formateur : Frédéric Hervé

Objectifs :

- Découvrir les différentes polyrythmies liées à la batucada et s'en inspirer pour la transmission et l'apprentissage du rythme à l'école
- Apprendre les techniques de base des différents instruments de la batucada
- Se spécialiser dans la pratique d'un instrument en particulier pour que le groupe puisse progresser de façon homogène

Contenu :

Les étudiants développeront une approche des percussions brésiliennes par la pratique de la batucada. Après l'acquisition des rythmes de base, qui s'étofferont au cours des séances, les étudiants pourront apprendre des « breaks » instrumentaux. Il s'agira également de :

- se familiariser avec la polyrythmie propre à cette musique
- gérer la direction du groupe
- savoir se repérer musicalement par rapport aux autres instruments.

Évaluation :

- Contrôle continu, prenant notamment en compte la capacité des étudiants à :
- diriger un groupe de percussionnistes ;
 - faire des propositions musicales s'inspirant de la batucada.

Percussions corporelles

Formation en 2 ans

Formateur : Jean-Luc Pacaud

Objectif :

Se familiariser avec les principes, concepts, outils et compétences utilisés dans différents styles de percussions corporelles en relation avec les musiques du monde.

Contenu :

Les cours seront divisés en deux temps :

- Exercices en groupe (en cercle) avec l'usage des mains, des pieds et de la voix, en utilisant les ressources pédagogiques de l'écriture et de l'imitation.
- Découverte et pratique de la technique *O passo* suivant quatre axes : le corps, l'écriture, le groupe, les musiques traditionnelles et populaires.

Seront plus spécifiquement envisagées la pratique et la compréhension des notions suivantes :

- Pulsation : construire des références par le marquage du temps ; habiter la pulsation ; le swing (précision, fluidité et intention) ; mouvement musical, espace musical et position ; donner forme au temps ;
- Mesures à deux, trois, quatre, cinq et sept temps ; les cycles des *temps* ;
- Degrés : nommer les hauteurs ;

Sur le plan des pratiques, l'accent sera mis sur :

- Les pratiques d'ensemble instrumental et vocal ;
- L'improvisation rythmique et mélodique ;
- Les questions de notation : notations orales, corporelles et graphiques ; extérioriser les représentations ; permettre un passage aisé entre le système oral traditionnel et le système conventionnel de notation musicale ;
- La connaissance et l'usage de rythmes traditionnels ; motifs rythmiques et mélodiques culturellement établis (construire des ponts vers d'autres motifs)

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Formation en 3 ans

Formateur : Cristobal Diaz

Objectifs :

- Apprendre et pratiquer différents rythmes, dans différentes esthétiques.
- Apprendre à construire une séance dynamique et variée autour des percussions corporelles.

Contenu :

La pratique des percussions corporelles est une activité qui plaît souvent beaucoup aux enfants. Elle permet de développer à la fois le rythme, l'écoute, le geste musical, le travail dans l'espace, la coordination. En outre, elle ne nécessite aucun matériel, aucune logistique. L'objectif de ce stage est de donner aux futurs musiciens intervenants des entrées, des outils pour enseigner les percussions corporelles en milieu scolaire.

Pour le fond, nous aborderons différents rythmes dans différentes esthétiques (binaire, ternaire, swing, afro, samba, salsa, mesures composées, etc.) en utilisant une palette de sons la plus large possible.

Nous porterons une attention toute particulière à la forme, à la façon de transmettre tous ces rythmes : comment rendre une séance dynamique, variée ? Quels dispositifs employer ? Comment bien adapter nos propositions à l'âge des enfants ? Comment associer les percussions corporelles à d'autres disciplines ? À quelle notation peut-on faire appel ? Comment aborder l'improvisation ?

Le stage alternera des moments de pratique collective et en petits groupes, occasion pour les étudiants de se mettre en situation d'apprentissage et de bénéficier de retours du formateur.

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Instrument d'accompagnement

Initiation à la guitare d'accompagnement

Formateur : Laurent Gardeux

Objectif :

Sans être initialement guitariste, s'approprier cet instrument (et éventuellement ses dérivés) de la manière la plus autonome possible, de manière à en faire une pratique opérationnelle à l'école, en particulier dans l'accompagnement de chanson.

Contenu :

On abordera notamment :

- le principe de fonctionnement de la guitare (ordre des cordes et cases et constitution des accords)
- les accords (en lien avec le cours de Cédric Segond-Genovesi pour les étudiants du parcours en 2 ans)
- le jeu de main droite : battements, jeu aux doigts, arpèges, picking, jeu du médiator.
- les diverses notations (portée, tablature, symboles d'accords)
- les différentes manières d'accorder l'instrument (DADGAD, Mi la ré sol si mi)
- L'hygiène du guitariste (accorder l'instrument, changer une corde, etc.)

Etant donné le nombre de participants, et le temps réduit de cours, on privilégiera des formes de travail en groupe (dans plusieurs configurations, du binôme à l'ensemble de guitares), et une recherche en commun de solutions plutôt que la délivrance de « recettes ».

Dans la mesure où le ukulélé peut être considéré comme une guitare dont les cordes à vide sont accordées comme les 4 cordes aiguës de la guitare jouées à la 5^{ème} case, on sera attentif à donner également aux étudiants des clés pour l'utilisation de cet instrument, très facile à utiliser à l'école.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

UE 2 / Module 3 : Culture artistique

Musiques de tradition savante

Histoire de la musique occidentale

Formateur : Cédric Segond-Genovesi

Objectifs :

- Avoir une connaissance claire des diverses périodes de l'histoire de la musique occidentale, mises en relation avec les événements artistiques, culturels et politiques qui leur sont contemporains.
- Être sensible à la spécificité stylistique de divers courants musicaux, les comparer et créer des liens entre eux.
- Connaître certaines œuvres de référence
- Connaître et utiliser un vocabulaire approprié en fonction des musiques envisagées.

Contenus :

La chronologie des cours respecte celle des grandes périodes de l'histoire de l'art occidental (Moyen-Âge, Renaissance, ère baroque, ère classique, Romantisme, ère moderne et contemporaine). La présentation, l'écoute et l'analyse de certaines œuvres représentatives

permet de cerner les caractéristiques stylistiques de la période étudiée, et de mettre au jour les problématiques spécifiques que les créateurs se proposèrent alors d'affronter (questions de genre, d'écriture musicale et instrumentale, d'organologie, etc.) Les cours sont complétés par certains spectacles et concerts auxquels les étudiants sont invités à assister.

Évaluation :

- Formation en 2 ans : Contrôle continu, incluant la réalisation (en lien avec le cours « Enjeux et pratiques de la médiation de la musique ») d'une pastille audio, d'une pastille vidéo ou d'un document multimédia (type site web) sur une œuvre, un sujet ou une notion abordée en histoire de la musique occidentale, en cultures et musiques du monde, en histoire des musiques actuelles amplifiées ou en analyse et histoire des musiques électroacoustiques (évaluation conjointe à ces 4 cours + médiation)
- Formation en 3 ans : Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Analyse et histoire des musiques électroacoustiques

Formateur : Sébastien Béranger

Objectifs :

- (Re)découvrir les musiques électroacoustiques à travers leurs principales techniques et histoires.
- Des prémices de la musique concrète aux installations multimédias en temps réel en passant par la musique électronique, expérimenter sur les outils d'aujourd'hui les différentes approches historiques pour mieux les comprendre, les écouter et les transmettre.

Contenu :

- La musique concrète ou la manipulation de l'audio
- De la synthèse à la musique électronique
- Le langage MIDI ou le sonore paramétré de 0 à 127
- Électroacoustique ? la fusion des approches
- Les systèmes multimédia et l'émergence des home-studios
- Temps-réel ?

Évaluation :

- Formation en 2 ans : Contrôle continu, incluant la réalisation (en lien avec le cours *Enjeux et pratiques de la médiation de la musique*) d'une pastille audio, d'une pastille vidéo ou d'un document multimédia (type site web) sur une œuvre, un sujet ou une notion abordée en histoire de la musique occidentale, en cultures et musiques du monde, en histoire des musiques actuelles amplifiées ou en analyse et histoire des musiques électroacoustiques (évaluation conjointe à ces 4 cours + médiation)
- Formation en 3 ans : Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Penser le paysage musical

Formateur : Alain Bioteau

Objectifs :

- Définir les dimensions métaphoriques du paysage musical en repérant ses signes, son vocabulaire et ses modes de fonctionnement
- Etablir une typologie historique du paysage musical en l'étayant par des œuvres phares de ce genre musical
- Mesurer les conséquences sur le langage musical et imaginer des applications pédagogiques

Contenu :

- Replacer l'importance de la métaphore dans le développement du discours musical, et ce, dans le prolongement de tous ses paramètres
- En s'appuyant sur les travaux de Francesco Spampinato, établir une cartographie de la poétique musicale.
- Le paysage musical comme modèle compositionnel : rapport au modèle « Nature » et illustration des différents degrés métaphoriques du paysage musical.

- Histoire et typologie du paysage musical, illustrées de nombreuses écoutes et de partitions. Les paysages types : montagnes, forêts, steppes, villes, jardins, monde aquatique (lacs, rivières, fleuves, mer, orages et tempêtes, sous-marin)...
- La relation entre paysage musical et identités culturelles ou nationales

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Musiques actuelles

Cultures et musiques du monde

Formatrice : Diana Alzate

Objectifs :

- Connaître différentes manifestations musicales des diverses sociétés humaines sous l'angle de l'ethnomusicologie.
- Mener une réflexion sur la transmission des musiques de tradition orale dans le contexte de l'enseignement musical.
- Découvrir et apprendre à faire découvrir un répertoire de musique de tradition orale par sa pratique.

Contenu :

Comme le langage, la musique est un phénomène collectif qui est présent dans toutes les sociétés. Parmi la grande diversité et richesse des manifestations musicales qui existent, "les musiques du monde" constituent le domaine de l'ethnomusicologie.

Ce cours propose une introduction à cette discipline en abordant ses questionnements fondamentaux, ses outils pour la recherche, ainsi que ses différentes approches. Dans ce dessein, on étudiera diverses traditions musicales provenant de différentes aires géographiques à travers des documents sonores et des vidéos, explorant dans chaque cas la dimension symbolique et technique de la musique.

Enfin, l'approche pédagogique est aussi privilégiée. En tenant compte des participants, qui sont destinés à intervenir dans différents établissements culturels et associatifs, ces cours proposeront de découvrir quelques-unes de ces traditions à travers leur pratique musicale.

Évaluation :

- Formation en 2 ans : Contrôle continu, incluant la réalisation (en lien avec le cours *Enjeux et pratiques de la médiation de la musique*) d'une pastille audio, d'une pastille vidéo ou d'un document multimédia (type site web) sur une œuvre, un sujet ou une notion abordée en histoire de la musique occidentale, en cultures et musiques du monde, en histoire des musiques actuelles amplifiées ou en analyse et histoire des musiques électroacoustiques (évaluation conjointe à ces 4 cours + médiation)
- Formation en 3 ans : Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique

Histoire des musiques actuelles amplifiées

Formateur : David Konopnicki

Objectifs :

- Connaître l'histoire et les principaux courants des musiques amplifiées
- « Savoir écouter » les musiques amplifiées
- La chaîne du son et le format : comprendre les enjeux artistiques et pédagogiques de la restitution de la musique enregistrée

Contenu :

- Histoire des musiques amplifiées, analyse musicale des grands courants
- Connaissance des apports technologiques dans l'évolution artistique de ces musiques
- Apport théorique des principes fondamentaux des techniques du son et de l'utilisation des outils : amplis, sono, micro, etc.

Évaluation :

- Formation en 2 ans : Contrôle continu, incluant la réalisation (en lien avec le cours *Enjeux et pratiques de la médiation de la musique*) d'une pastille audio, d'une pastille vidéo ou d'un document multimédia (type site web) sur une œuvre, un sujet ou une notion abordée en histoire de la musique occidentale, en cultures et musiques du monde, en histoire des musiques actuelles amplifiées ou en analyse et histoire des musiques électroacoustiques (évaluation conjointe à ces 4 cours + médiation)
- Formation en 3 ans : Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique

Écouter la chanson

Formatrice : Cécile Prévost-Thomas

Objectifs :

- Développer, approfondir et enrichir son bagage culturel dans le domaine de la chanson francophone
- S'approprier le répertoire de la chanson francophone au sein d'une dynamique de groupe centrée sur une pratique d'écoute attentive et interactive
- Valoriser l'écoute comme pratique sociale et musicale à la fois individuelle et collective

Contenu :

Basé sur un dispositif d'écoute interactif et évolutif appliqué au répertoire de la chanson francophone, cet enseignement, dispensé sur deux journées, propose à la fois, de mesurer les enjeux de l'écoute, de découvrir et de partager la connaissance de la chanson (comme genre) mais aussi d'appréhender la pluralité des langages et contextes sonores de création, d'interprétation et de réception (paroles, voix, compositions, orchestrations, arrangements) des chansons (comme œuvres).

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

Ouverture pluridisciplinaire

Culture du spectacle vivant

Formateur : Laurent Gardeux

Objectifs :

- Compléter sa culture des diverses formes que prend le spectacle vivant à l'heure actuelle.
- Réfléchir aux transpositions possibles auprès des enfants, dans le cadre notamment du projet musical à monter dans les classes en dernière année de formation.
- « Lire » le spectacle vivant, identifier les sources ou réseaux d'influences, relever les éléments de technicité, analyser les pratiques des acteurs du spectacle (comédiens, circassiens, musiciens, etc.)

Contenu :

Les cours se baseront sur des supports tels que :

- iconographie
- visionnage de spectacles (DVD ou liens Internet)
- apports historiques, textuels (plaquettes de spectacles, bibliographie)
- Spectacles vus par les étudiants

On abordera notamment :

- la notion de spectacle pluridisciplinaire
- l'emprunt ou la référence aux formes traditionnelles de spectacle, dans le monde
- les différentes formes de la mise en espace de la musique (concert, Opéra, comédie musicale, etc.)
- le théâtre
- les arts du cirque
- les arts de la rue.
- les arts de la marionnette.
- le théâtre d'objets.

- le Kamitchibai

Le format et surtout le nombre des cours ne permettent pas une approche exhaustive de la question. On se limitera donc à attirer l'attention des étudiants sur des formes intéressantes ou novatrices, dans le but qu'elles puissent leur servir de sources d'inspiration pour leurs propres réalisations dans ce domaine.

Évaluation :

Contrôle continu, incluant le rendu critique d'un spectacle vivant vu par l'étudiant au cours de l'année.

UE 3 / Module 1 : Techniques musicales

Formation musicale

Formation musicale

Formateur : Cédric Segond-Genovesi

Objectifs :

- Développer la lecture intérieure d'une partition
- Réaliser le déchiffrage d'une mélodie avec paroles

Contenu :

Ce cours est destiné aux étudiants qui n'ont pas validé l'épreuve de formation musicale lors des tests d'entrée au CFMI. Il comprend notamment :

- des éléments de théorie musicale
- un travail sur les intervalles en relation avec les structures tonales ou modales
- des travaux de lecture polyphonique
- des lectures de partitions

Évaluation :

Contrôle continu portant sur le déchiffrage de mélodies ainsi que sur la transcription rythmique, mélodique et harmonique dans des répertoires et des styles variés.

Harmonie

Écoute et écriture harmonique

Formateur : Cédric Segond-Genovesi

Objectifs :

- Être sensible aux deux dimensions fondamentales de l'harmonie : en synchronie (l'harmonie comme fabrique de couleurs et de timbres) et en diachronie (questions de syntaxe harmonique)
- Entendre, produire, corriger et faire corriger des intervalles harmoniques
- Connaître les principes fondamentaux de l'harmonie tonale et modale (vocabulaire et syntaxe harmoniques)
- Connaître certains enchaînements harmoniques archétypiques pour développer au-dessus d'eux une invention mélodique et polyphonique
- Harmoniser un chant tonal simple

Contenu :

Chaque cours alternera temps de production vocale (polyphonie à 2, 3 ou 4 voix), temps de transmission théorique et temps d'invention (improvisation et composition mélodique, écriture de polyphonies, harmonisations).

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique. Il construit des compétences qui peuvent se mesurer notamment dans les cours d'arrangement de chanson, de musique d'ensemble, de direction de chœur ou de composition.

Arrangement

Arrangement et accompagnement de chansons

Formateur : Michaël Andrieu

Objectifs :

- Être en capacité d'arranger une chanson donnée pour un ou plusieurs musiciens (le musicien intervenant, un groupe d'élèves, un groupe de collègues professionnels) pratiquant un instrument, un corps sonore ou des percussions corporelles.
- Être en capacité d'arranger polyphoniquement une chanson monodique
- Être en capacité d'arranger des comptines dans différents styles
- Être en capacité d'utiliser un looper (pédale Digitech JamMan) pour s'auto-accompagner

Contenu :

Le travail s'enracinera dans une conscience de la fonction que chaque partie nouvelle est appelée à occuper dans l'édifice polyphonique global (fonctions rythmique, mélodique, harmonique, avec toutes leurs incarnations particulières, et leurs possibles hybridations). Il s'appliquera à plusieurs chansons de styles différents, arrangées pour plusieurs effectifs de destination possible. La conception collective de ces arrangements mobilisera les compétences vocales et instrumentales des étudiants. Ce travail sera également axé sur la pratique et l'utilisation de la pédale Jamman afin d'avoir des arrangements personnel et de développer une réelle autonomie.

Évaluation :

Contrôle continu (exercice personnel à faire et à présenter en cours), prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

UE 3 / Module 2 : Écoute et invention

Analyse

Analyse musicale

Formateur : Cédric Segond-Genovesi

Objectifs :

- Saisir, à l'écoute d'une pièce musicale donnée, l'identité du matériau sonore qu'elle met en œuvre et les procédés d'élaboration auxquels ce matériau est assujéti pour construire une forme
- Développer une écoute structurale et fonctionnelle fine du musical
- Faire usage d'une grille d'analyse pour la mettre au service d'une pédagogie de l'écoute et de l'invention
- Connaître des répertoires diversifiés

Contenu :

Les outils d'analyse nécessaires à la conception d'une séance d'écoute et invention seront déduits de situations-problèmes constituées spécifiquement pour le cours, et mis en relation avec les difficultés que rencontrent les étudiants sur le terrain. Les étudiants seront sollicités tant individuellement que collectivement (travail en petits groupes). L'analyse, essentiellement auditive, pourra ponctuellement être étayée par la consultation de partitions. Les œuvres analysées seront empruntées à tous les répertoires – des musiques du monde à toutes les esthétiques de la musique occidentale de tradition savante, en passant par les musiques actuelles amplifiées.

Évaluation :

Contrôle continu incluant notamment la présentation d'un exposé oral.

Création musicale

Improvisation

Formateur : Sylvain Kassap

Objectifs :

- Développer un discours personnel, l'inscrire dans un discours collectif.
- Affiner sa pensée musicale (instrumentale et/ou vocale).
- Par l'écoute des autres, analyser des processus de création, pour éventuellement se les approprier.

Contenu :

Ce cours se présente sous la forme de micro stages. Le travail d'improvisation s'y conduit en solo et en trio – le reste de la promotion écoutant et analysant ce qui est joué. On abordera et écouterait également les différentes façons d'improviser dans le monde et dans le temps. Le champ de improvisation est par la suite élargi (travail sur les partitions graphiques, le conte etc.)

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants, et incluant un examen final, conçu comme un concert (avec jury extérieur au CFMI), en 2^e année (parcours en 2 ans et parcours en 3 ans).

Soundpainting

Formateur : Jean-François Petitjean

Objectifs :

- Créer une œuvre musicale en temps réel en mobilisant les codes élémentaires et la gestique (direction) du soundpainting (musique, danse, théâtre)
- Maîtriser la notation du soundpainting (codage, décodage) (*Colors for chorus* de Walter Thompson)
- Mettre en œuvre les techniques du soundpainting comme outils pédagogiques

Contenu :

Le soundpainting est un langage de signes pluridisciplinaire (musique, danse, théâtre, arts visuels) permettant la composition en temps réel. Il fait appel à l'improvisation tout en intégrant les codes de la musique écrite. Riche d'environ 1000 signes, le langage du soundpainting est basé sur une syntaxe désignant *qui* fait l'action, précisant le *quoi* du contenu, *comment* le modifier et *quand* déclencher l'action ou l'improvisation souhaitée par le soundpainter. Avec quelques signes de base, une cohésion d'ensemble est acquise dans un minimum de temps. La notion d'erreur est abolie en faveur de l'action et la prise d'initiatives. Seront abordés dans le cadre de ce cours :

- Initiation aux signes de base (musique) : élaboration de compositions collectives, initiation à l'improvisation
- Initiation à la direction : travail de la gestuelle, capacité à initier la composition en temps réel, gestion du groupe
- Développement personnel de l'improvisation, de l'écoute, de la créativité
- Notions de Soundpainting Interdisciplinaire : danse, théâtre, arts visuels, mise en scène
- Philosophie du Soundpainting et de son utilisation ou de son inspiration à des fins pédagogiques

Évaluation :

Contrôle continu (une note chaque année), prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Invention musicale sur corps sonores

Formateurs : Jean-Serge Beltrando, Jean-Yves Bernhardt, Cathy Heyden

Objectifs :

- Appréhender de manière concrète et sensible le processus de création et d'invention musicale à partir de différents matériaux – voix, corps sonores, instruments, structures Baschet – et d'écoutes d'extraits sonores
- Être attentif à la qualité du geste producteur de son, en vue d'une production musicale, individuelle ou collective
- Impliquer l'imaginaire dans la créativité musicale
- Acquérir un vocabulaire musical utilisable avec des enfants
- Analyser en « temps réel » une proposition, accueillir des propositions extérieures pour faire progresser une invention sans perdre de vue son objectif
- Concevoir et conduire des séances d'invention adaptées à l'âge et au profil des enfants
- Se positionner en tant que musicien-artiste avec son instrument au cours d'une séance d'écoute-invention

Contenus :

Le cours mêlera :

- des temps d'écoute et d'analyse d'œuvres, devant permettre de dégager des concepts musicaux susceptibles d'être abordés lors d'une séance d'écoute et invention avec un groupe d'enfants
- des temps d'explorations et d'inventions sonores ; on y soulignera notamment le lien entre improvisation et composition (détermination d'une structure musicale, de gestes musicaux, choix d'une direction de jeu ou d'un jeu en autonomie)
- des analyses et des évaluations de ces explorations et inventions (analyse et qualification des gestes musicaux, analyse en « temps réel »).

Évaluation :

Contrôle continu, incluant une prestation en petit groupe à partir d'une notion tirée au sort, et prenant en compte la présence et l'investissement des étudiants + examen terminal dans le cadre des épreuves de pédagogie du DUMI.

Composition

Formateur : Géraud Chirol

Objectifs :

- Construire un discours musical, quel que soit le style et trouver l'écriture ou les écritures les plus appropriées.
- Développer son sens de la forme musicale mais aussi prendre en considération les spécificités de chaque instrument, le mélange des timbres, les choix harmoniques.
- Donner sens et vie à une idée musicale.
- Mener une réflexion plus générale sur l'invention en musique et pouvoir ainsi transmettre l'envie de créer.

Contenu :

À l'issue de ce cours les étudiants doivent rendre une composition écrite. Le style est libre. La composition peut utiliser l'électroacoustique en plus des instruments ou des voix. L'effectif est au choix de chacun mais doit être adapté aux étudiants de la promotion.

Durant l'année le travail est mené en atelier. À chaque séance les partitions sont jouées et commentées. En fonction des propositions et de l'avancement de l'écriture, des écoutes et des analyses d'œuvres viennent enrichir le travail.

Plusieurs sujets sont également abordés : mise en musique d'un texte (accentuation, prosodie, etc.), écriture et modes de jeux contemporains, orchestration, notations contemporaines, etc.

Évaluation :

Contrôle continu incluant un examen terminal (chaque étudiant composera une pièce, mènera le travail de répétition et dirigera, si nécessaire, sa partition).

Écritures graphiques

Formateur : Sylvain Kassap

Objectifs :

- (Re)découvrir les systèmes d'écriture de la musique utilisés depuis la moitié du siècle dernier n'utilisant pas la notation musicale habituelle.
- Permettre aux étudiants d'établir des partitions d'ensemble pour des enfants ne lisant pas la musique.
- Appréhender le positionnement du compositeur : que veut-on entendre ? Comment le noter ?

Contenu :

- Lecture, analyse et éventuellement réalisation de partitions existantes (John Cage, Earl Brown, Georges Aperghis, Morton Feldmann...)
- Synthèse des systèmes existants, adaptation aux besoins d'aujourd'hui.
- Notation d'un rythme ou d'une mélodie sans recours à la notation musicale habituelle.

Évaluation :

Contrôle continu incluant la réalisation d'une partition.

Création de chansons

Formateur : Christian Ferrari

Objectifs :

- Écrire une chanson pour soi-même (paroles et musique)
- Faire écrire une chanson à un groupe d'enfants

Contenu :

- Brève histoire de la chanson française pour mieux la comprendre aujourd'hui
- Théorie et poétique de la chanson envisagée comme mélange subtil de sons et de sens
- Les outils de l'auteur-compositeur
- Les premiers pas de l'écriture d'une chanson
- Écrire avec les autres

- Un projet pédagogique complet avec « nos » chansons

Méthode de transmission : apports théoriques et jeux d'écriture par petits groupes, écriture collective d'une chanson comme fil conducteur de la formation, écoute et analyse de chansons écrites avec différents groupes avec des âges et des publics très divers.

Évaluation :

Contrôle continu, prenant en compte la présence et l'investissement des étudiants, et incluant la création d'une chanson.

TICE, techniques du son et organologie

Gravure musicale

Formateur : Fabrice Goubin

Objectifs :

- Être autonome avec l'ordinateur pour l'écriture musicale
- Editer, imprimer et entendre les partitions
- Posséder les techniques élémentaires pour éditer des exercices musicaux et des supports de cours
- Découvrir le potentiel audio dans *Finale*

Contenu :

La maîtrise de la notation musicale à l'informatique est devenu un enjeu essentiel pour les musiciens qui n'auront de cesse d'éditer leurs travaux (compositions ou chansons, des arrangements, supports de cours, méthodes d'apprentissage) tout au long de leur carrière artistique et pédagogique.

Cette formation initiale fournit les connaissances techniques élémentaires pour savoir exploiter immédiatement le logiciel FINALE et contrôler la chaîne de production éditoriale, de

la saisie du manuscrit jusqu'à la mise en ligne de la maquette audio. On réalisera au plus vite une partition :

- en découvrant les fonctions et les menus pour la connaissance de la structuration du logiciel
- en appréhendant diverses difficultés d'écriture musicale au travers d'exemples variés
- en apprenant à utiliser les fonctions audio et MIDI, à exporter en MP3 ou en PDF pour une mise en ligne des travaux

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

La MAO au service des séances d'invention

Formateurs : Sébastien Béranger, Jean-Yves Bernhardt, Bruno de Chenerilles, Cathy Heyden

Objectifs :

- Présenter une bonne culture de l'écoute et du son (espace, matière, vocabulaire)
- Comprendre la chaîne électroacoustique (du microphone aux haut-parleurs)
- Pratiquer la prise de son créative
- Faire usage des logiciels de montage audionumérique (des techniques pures de studio aux techniques d'écriture compositionnelle)
- Aborder le traitement du son en temps-réel et en temps différé à l'aide de l'outil informatique
- Transférer l'usage des nouvelles technologies du son sur le terrain de l'éveil musical

Contenu :

Dans ce cours, les étudiants sont amenés à prendre conscience du son qui les entoure, à en percevoir le potentiel créatif et à l'exploiter à l'aide des outils audionumériques mis à leur disposition (microphones, enregistreur portable, station informatique, sonorisation, interfaces tactiles et ordinateur sur le terrain).

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Son

Formateur : Alexandre Tanguy

Objectifs :

Contenu :

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

UE 3 / Module 3 : Scène, espace et narration

Culture du corps

Mouvement dansé

Formatrices : Cécile Louvel, Antoinette Waroquy

Objectifs :

- (Re)trouver une vraie liberté dans les mouvements : savoir ce que l'on fait pour pouvoir faire ce que l'on veut
- Mesurer l'importance du non-verbal, enrichir la présence
- Découvrir une très large palette de façons de bouger et jouer avec elles
- Développer la musicalité du geste.
- Intégrer quelques principes de mise en espace chorégraphique, nourrir la démarche artistique et pédagogique en lien avec leur métier de musicien intervenant
- Se forger une culture chorégraphique de base (les grands courants du XX^e siècle et leurs racines)

Contenu :

Comme il ne s'agit pas de former des danseurs, ce cours propose aux étudiants d'explorer « l'essence » de la danse... Où commence la danse ? Pas de style spécifique ni de techniques imposés, mais, à partir du mouvement naturel dansé et des principes de danses primitives, une prise de conscience profonde du corps et de son potentiel, dans le respect des lois physiologiques : travail et jeux avec le poids, l'anatomie, les déplacements, les sensations, l'espace ou le rythme ; ré-exploration des schémas de développement neuro-moteur de la petite enfance (Feldenkrais), éléments de yoga et shiatsu.

Disponibles de la tête aux pieds, on s'engage alors dans une dynamique créatrice à partir d'improvisations guidées (bases de « danse- contact-improvisation », exploration des liens musique et mouvement), à partir de supports très variés (objet, sensation, image, mémoire, gestes quotidiens, musiques...), permettant de construire de petites séquences chorégraphiques. L'exigence se situe au niveau de la qualité (non pas de la performance) : façon de s'investir, justesse du mouvement, clarté des intentions, créativité. Lorsque le corps est disponible et habité, alors le mouvement devient danse... et danser rend joyeux !

Évaluation :

Contrôle continu (une note chaque année) prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Musique en corps

Formatrice : Julie Mondor

Objectifs :

- Explorer une nouvelle relation entre le corps, l'espace et la musique
- Valoriser la place du musicien dans une écriture scénique avec nos corps trop souvent « oubliés » dans la musique.
- Renouveler notre rapport à l'instrument en questionnant notre rapport à l'espace et à notre corps en jeux ainsi qu'à nos modes d'apprentissages et de transmission
- En étant créatif et précis, et dans la conscience d'un objectif pédagogique, mettre en place une consigne de jeux impliquant de mettre en rapport l'espace, le corps et la musique
- Affûter son regard et le focaliser sur certains aspects au service du jeu et de la scène.

Contenu :

Après un échauffement et un travail corporel, nous irons à la recherche d'un corps « jouant » sur plusieurs plans (et pas seulement sur celui de l'instrument). Nous tenterons de voir comment notre répertoire de gestes instrumentaux peut être détourné, développé, décalé, poussé vers des extrêmes. Nous affûterons et enrichirons nos possibilités de dissociation en allant vers plus de complexité. Nous découvrirons à travers différentes expériences sur l'empêchement, l'impossible ce qui peut en sortir aussi bien en terme d'expérience, de ressenti qu'en terme de sens (sonore, visuel, drôle, dramatique, gestuel etc.)

Le travail se fera par groupes (autour d'un morceau de musique) à la table, autant que par la présentation scénique d'une production en partie improvisée. L'œuvre musicale interprétée ne recouvrera pas un enjeu de « prouesse » ; elle sera comprise comme un support, porteur d'une structure à interroger, et sera jouée par cœur (de manière à ce que l'instrumentiste se sente libre de tous ses mouvements). Les improvisations seront encadrées par des contraintes, des protocoles d'expériences. Les mises en situations permettront d'envisager des pistes possibles de transpositions pédagogiques.

Évaluation :

Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement de l'étudiant.

Conte musical

Conte musical

Formateurs : Abbi Patrix, Jean-François Vrod

Objectifs :

- Utiliser le conte comme support dans un travail de développement de l'imagination créatrice (la sienne et celle des enfants)
- Concevoir la place de la musique dans la conduite d'un récit oral
- Maîtriser des éléments de méthode dans la mise en œuvre d'un conte musical : de l'analyse du récit à la finalisation du conte musical
- Connaître certains repères théoriques et culturels pour nourrir sa réflexion et étayer sa pratique.

Contenu :

Ce cours veut apporter aux étudiants la possibilité d'ouvrir des fenêtres de création et de réflexion sur leur futur métier. Les contes étudiés seront d'origines diverses, fantastiques ou mythologiques – avec pour fil rouge le conte de tradition orale, ouvert quant à son sens et son contenu. On travaillera sur la capacité de l'étudiant à puiser dans son imaginaire pour laisser venir les images mentales (visuelles, sonores, olfactives) et les émotions qui leur sont liées, toutes préexistant à la création. On réfléchira à la place de la musique, mise au service du récit – même si une des finalités du travail avec les enfants est de développer leur sensibilité auditive et de les ouvrir au plaisir de la création musicale.

Évaluation :

- Formation en 2 ans : Lors de son stage à l'école maternelle, l'étudiant devra réaliser une séance de conte musical devant le formateur chargé de la visite. A l'issue de ce stage, le spectacle organisé avec les enfants et présenté à cette occasion devra comporter un conte musical.
- Formation en 3 ans : Contrôle continu, prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Musiques et scène

Création de petites formes pour le très jeune public

Formatrices : Bérengère Altieri-Leca, Florence Goguel (C^{ie} Porte-Voix), Hestia Tristani

Objectifs :

- Maîtriser certains outils permettant de concevoir des spectacles pluri-artistiques pour les très jeunes enfants (0-6 ans), où musique, arts visuels et corps en mouvement se mêlent,
- Créer plusieurs pièces courtes présentées par les étudiants en fin de session.

Contenu :

Les cinq sens de notre travail :

- 1- Etat de corps : par un échauffement à la fois physique et méditatif, trouver un état corporel tonique, disponible et posé en soi.
- 2- Présence à soi et à l'autre : en duo ou à plusieurs, chercher une présence qui soit à la fois personnelle et ouverte à l'autre.
- 3- Sens en éveil : tendre vers une globalité sensorielle. Tous les sens de l'acteur-musicien sont sollicités et peuvent ainsi créer un univers artistique complet.
- 4- Créativité non retenue mais cadrée : apprendre à diriger ses idées vers un projet donné, sans censure mais avec rigueur, en incluant toutes les contraintes.

5- Soucis des détails : attention portée sur tous les éléments du spectacle : transitions, lumières, costumes, accessoires, etc.

Et le sixième sens : faire confiance à ses intuitions !!!

Évaluation :

- Formation en 2 ans : Contrôle continu, incluant une restitution de créations devant un public d'enfants, et prenant en compte la présence et l'investissement des étudiants.
- Formation en 3 ans : Contrôle continu prenant notamment en compte la présence et l'investissement des étudiants.

Création de spectacles musicaux à l'école avec et pour le jeune public

Formatrice : Cyrille Denante

Objectifs :

- Concevoir et réaliser un spectacle musical avec les élèves et l'enseignant, en s'assurant éventuellement la collaboration d'autres artistes (musiciens, danseurs, marionnettistes)
- Placer l'enfant au centre d'une démarche de création, dans laquelle l'engagement artistique de l'intervenant est prépondérant
- Faire une synthèse entre les différents apports de la formation (sur le plan musical, plus largement artistique et pédagogique)

Contenu :

Plusieurs stages sont répartis sur les 2 ou 3 années de formation.

- Stage de création niveau 1 : Création collective d'une petite forme pour découvrir les bases de l'interprétation, de la direction d'acteur, de la mise en espace et de la dramaturgie. Libération de l'imaginaire et de la créativité. Nombreux exercices du jeu de l'acteur, de mise en confiance et de relaxation.
- Stage de création niveau 2 : Création collective d'un spectacle musical pour approfondir les sujets abordés précédemment et découvrir les éléments techniques (choix et optimisation du lieu de la représentation, lumières, costumes, accessoires, éléments de scénographie)
- Suivis individuels : 3 rendez-vous à la table avec enregistrements audio et vidéo, photos ou maquette de l'espace de jeu, conduite du spectacle et plans d'implantation, dossier de communication en cours d'écriture.

Évaluation :

L'évaluation en contrôle continu est complétée l'année du DUMI par une présentation du spectacle musical devant un jury extérieur. Les critères portent essentiellement sur la valeur artistique du travail présenté (conception, réalisation, présentation et prolongements du projet pour la classe).

Arrangement musical du projet

Formateurs : Isabelle Retailleau, Cédric Segond-Genovesi

Objectifs :

- Concevoir un projet musical à l'école comme une grande forme musicale à construire comme telle
- Prendre conscience de quelques procédés simples permettant de construire cette grande forme

Contenu :

Un cours de présentation générale, permettant de cerner les enjeux, sera suivi de rendez-vous individuels permettant aux étudiants de soumettre leur projet en cours de conception au regard extérieur du formateur, avec lequel réfléchir aux solutions les plus pertinentes à mettre en œuvre.

Évaluation :

Ce cours ne donne pas lieu à une évaluation spécifique.

UE 4 – Pratique sur le terrain

UE 4 / Module 1 : Pratique pédagogique à l'école

Pratique pédagogique (1) : conduite de séances d'éducation musicale à l'école

Formateurs : différents formateurs pour chaque visite (enseignants du CFMI, directeurs de conservatoires, dumistes, conseillers pédagogiques, musiciens professionnels).

Objectifs :

- Faire l'expérience sur le terrain du métier de musicien intervenant
- Comprendre le monde de l'école qui comprend les enfants, mais aussi l'équipe pédagogique, l'équipe administrative, le personnel...
- Développer l'échange pédagogique avec les professeurs des écoles.
- Établir des partenariats avec les acteurs et structures locaux (écoles de musiques, associations, salles de spectacles, responsables de services municipaux etc.)

Formation en 2 ans

Contenu :

Dès la première année l'étudiant est en situation de musicien intervenant une journée par semaine dans un établissement scolaire proposé par le CFMI. Il doit y conduire des séances d'éducation musicale au même titre qu'un musicien intervenant titulaire du DUMI.

En première année le stagiaire est du mois d'octobre au mois d'avril en école maternelle. Il rejoindra une école élémentaire à partir du mois de mars où il retrouvera un étudiant de seconde année.

Chaque étudiant est amené à construire ses séances pédagogiques en réinvestissant les acquis des cours suivis au CFMI. Quatre fois par an, un formateur assiste à deux séances à l'école. Il vient pour conseiller l'étudiant, échanger avec lui sur le travail réalisé et envisager des remédiations aux éventuelles difficultés rencontrées. Un compte rendu détaillé de la séance est ensuite envoyé à l'étudiant pour qu'il puisse garder une trace des divers conseils qui lui ont été donnés.

En 1^{ère} année, l'étudiant est visité trois fois à l'école maternelle (dans des séances à la thématique imposée : *Conte musical*, *Comptine et jeux d'écoute*, spectacle terminal) et une fois à l'école élémentaire (une séance de 45 minutes, soit consacrée à l'apprentissage d'une chanson, soit consacrée à la conduite d'activités d'écoute et d'invention). En 2^{ème} année, l'étudiant est visité quatre fois à l'école élémentaire ; il doit, chaque fois, conduire deux séances : une séance d'écoute-invention, et une séance d'apprentissage de chanson. Chacune de ces séances, adressée à des classes différentes, doit durer 45 minutes. Lors de la séance de chanson, l'étudiant veillera à réserver environ 10 minutes à la reprise et l'approfondissement d'une chanson déjà apprise par les enfants.

Évaluation :

La note globale résulte d'une moyenne entre :

- une note de contrôle continu : à partir de la seconde année, chaque formateur note chacune des deux séances auxquelles il a assistées. La moyenne de toutes ces notes constitue la note de contrôle continu.
- une note d'examen terminal : en fin de seconde année, l'étudiant conduit deux séances (une d'écoute et invention, une autre d'apprentissage de chant) devant un jury extérieur convoqué pour l'occasion. Les séances sont suivies d'un entretien avec le jury. Séances et entretien donnent lieu à une note sur 20, constituant la note d'examen terminal.

Formation en 3 ans

Contenu :

Dès la première année l'étudiant est en situation de musicien intervenant dans un établissement scolaire, au moins une demi-journée par semaine. Il doit y conduire des séances d'éducation musicale au même titre qu'un musicien intervenant titulaire du DUMI.

L'établissement peut être :

- choisi par l'étudiant, dans une ville d'Île-de-France
- choisi par le CFMI, si l'étudiant ne trouve pas par lui-même une école d'application. Il exerce alors sous le statut de stagiaire.

Chaque étudiant est amené à construire ses séances pédagogiques en réinvestissant les acquis des cours suivis au CFMI. Trois fois par an, un formateur assiste à deux séances à l'école. Il vient pour conseiller l'étudiant, échanger avec lui sur le travail réalisé et envisager des remédiations aux éventuelles difficultés rencontrées. Un compte rendu détaillé de la séance est ensuite envoyé à l'étudiant pour qu'il puisse garder une trace des divers conseils qui lui ont été donnés.

En 1^{ère} année :

- lors de la 1^{ère} visite de l'année, il présente 2 séances de 45 minutes chacune, adressées à deux classes différentes. Il s'agit de 2 séances d'apprentissage de chant.
- lors des 2 visites suivantes, il présente 2 séances de 45 minutes chacune, adressées à deux classes différentes : 1 séance d'écoute-invention, et 1 séance d'apprentissage de chant.

En 2^{ème} et 3^{ème} année, l'étudiant doit, lors de chaque visite, présenter 2 séances de 45 minutes chacune, adressées à deux classes différentes : 1 séance d'écoute-invention, et 1 séance d'apprentissage de chant. En 3^{ème} année, l'étudiant veillera à réserver environ 10 minutes de sa séance d'apprentissage de chant à la reprise et l'approfondissement d'une chanson déjà apprise par les enfants.

Évaluation :

La note globale résulte d'une moyenne entre :

- une note de contrôle continu : à partir de la troisième année, chaque formateur note chacune des deux séances auxquelles il a assistées. La moyenne de toutes ces notes constitue la note de contrôle continu.
- une note d'examen terminal : en fin de seconde année, l'étudiant conduit deux séances (une d'écoute et invention, une autre d'apprentissage de chant) devant un jury extérieur convoqué pour l'occasion. Les séances sont suivies d'un entretien avec le jury. Séances et entretien donnent lieu à une note sur 20, constituant la note d'examen terminal.

UE 4 / Module 2 : Projet musical à l'école

Pratique pédagogique (2) : conception et réalisation d'un projet musical à l'école

Formateurs : différents formateurs pour chaque visite (enseignants du CFMI, directeurs de conservatoires, dumistes, conseillers pédagogiques, musiciens professionnels).

Objectifs :

En dernière année de formation, construire un spectacle musical avec les enfants d'une classe suivie sur toute l'année et le présenter en public

Contenu :

Durant toute la durée de sa formation, l'étudiant exerce le métier de musicien intervenant dans une école d'application en Île-de-France, et y délivre des séances d'éducation musicale [voir « Pratique pédagogique (1) : conduite de séances d'éducation musicale à l'école].

Lors de la dernière année de formation de l'étudiant, celui-ci est amené à choisir une classe avec laquelle il va monter un projet musical.

Évaluation :

Examen terminal : l'une des prestations publiques du projet est proposée devant un jury extérieur convoqué spécialement pour l'occasion. Le jury, avant la représentation, a pris connaissance du projet grâce à un dossier de présentation réalisé par l'étudiant. Le spectacle est suivi d'un entretien. Dossier, spectacle et entretien donnent ensemble lieu à une note sur 20.

Calendrier des travaux et des évaluations spécifiques 2015-2016

Cours concerné	Dispositif d'évaluation	Auteur de l'évaluation
I. Formation en deux ans		
<u>1^{ère} année</u>		
→ Octobre-novembre		
Création de petites formes pour le très jeune public	Restitution d'une création devant un public d'enfants	Formateur
Suivi d'intervenant à l'école	Rédaction d'un compte-rendu de suivi de séance	Formateur
Pédagogie en maternelle	Séances « Jeux d'écoute et comptines » à l'école maternelle, à réaliser devant le formateur en visite	Formateur en visite
→ Novembre-décembre		
Conte musical	Séance « Conte musical » à l'école maternelle, à réaliser devant le formateur en visite	Formateur en visite
Psychologie du développement musical	Présentation orale, préparée à la maison, d'un extrait d'étude en psychologie du développement musical mis en perspective à travers la propre expérience de l'étudiant	Formateur
→ Février		
Culture du spectacle vivant	Rendu critique d'un spectacle vivant vu par l'étudiant au cours de l'année.	Formateur
→ Mars-avril		
L'enfant et le sonore	Essai de 10 pages maximum à rédiger à la maison	Formateur
Formation musicale	Déchiffrages vocaux et transcriptions (mélodiques, harmoniques, rythmiques) dans des répertoires et des styles variés.	Formateur
Enjeux et pratiques de la médiation de la musique (1/2)	Action de médiation conduite dans un lieu de diffusion d'Île-de-France	Formateur
→ Mai-juin		
Histoire de la musique occidentale, Cultures et musiques du monde, Histoire des musiques actuelles amplifiées, Analyse et histoire des musiques électroacoustiques, Enjeux et pratiques de la médiation de la musique (2/2)	Pastille audio, pastille vidéo ou document multimédia (au choix) autour d'une œuvre, d'un sujet ou d'une notion abordée en histoire de la musique occidentale, en cultures et musiques du monde, en histoire des musiques actuelles amplifiées ou en analyse et histoire des musiques électroacoustiques (au choix)	Formateurs

2^{ème} année

→ Janvier-février

Suivi d'intervenant	Rédaction d'un compte-rendu de suivi de séance	Formateur
Education musicale auprès des publics en situation de handicap	Rapport de stage (1 page minimum)	Formateur
Environnement professionnel	Étude de cas, préparée à la maison	Formateur

→ Mars

Musique et petite enfance	Rapport de stage (1 page minimum)	Formateur
Improvisation	Prestation musicale en solo et en trio	Jury extérieur
Analyse musicale	Exposé oral, préparé à la maison	Formateur

→ Avril

Invention musicale sur corps sonore	Prestation musicale en petit groupe à partir d'une consigne/notion tirée au sort.	Jury extérieur
Didactique des musiques traditionnelles	Visite « Musique traditionnelle » à l'école élémentaire (apprentissage d'un chant de tradition française)	Formateur en visite

→ Mai-Juin

Composition	Présentation d'une œuvre composée (et dirigée si nécessaire) par l'étudiant, interprétée par les collègues de la promotion	Jury extérieur
Technique vocale, Arrangement et accompagnement de chanson, Gravure musicale, MAO	Gravure musicale (sous Finale) et enregistrement d'un arrangement de chanson pour deux musiciens : un chanteur (l'étudiant évalué, auteur de l'arrangement) et un accompagnateur (instrument et/ou voix et/ou percussions et/ou corps sonores). La chanson aura été choisie et travaillée dans le cadre du cours de technique vocale.	Formateurs
Conduite de séances d'éducation musicale à l'école	Séance de 45 minutes d'apprentissage de chanson : l'étudiant est évalué sur la présentation d'un chant travaillé et achevé et sur la présentation et l'apprentissage d'un chant nouveau (à l'école). La séance est suivie d'un entretien.	Jury extérieur
Conception et réalisation d'un projet musical à l'école	Séance de 45 minutes d'écoute et invention : l'étudiant est évalué sur la présentation d'un court moment musical achevé (jeu rythmique, séquence d'invention musicale, chant inventé ou transformé, etc.) et sur la conduite d'une séance nouvelle. La séance est suivie d'un entretien.	
Direction de chœur	Prestation publique, devant un jury extérieur, du projet musical monté dans l'année avec une classe. Le jury, avant la représentation, a pris connaissance du projet grâce à un dossier de présentation réalisé par l'étudiant. Le spectacle est suivi d'un entretien.	
	Séance de travail de trente minutes avec une classe, devant un jury extérieur, organisée en même temps que les épreuves pédagogiques du DUMI	

II. Formation en trois ans

1^{ère} année

→ Mars-avril

Formation musicale	Déchiffrages vocaux et transcriptions (mélodiques, harmoniques, rythmiques) dans des répertoires et des styles variés.	Formateur
Suivi d'intervenant	Rédaction d'un compte-rendu de suivi de séance	Formateur
Culture du spectacle vivant	Rendu critique d'un spectacle vivant vu par l'étudiant au cours de l'année.	Formateur

2^{ème} année

→ Septembre-octobre

Improvisation	Prestation musicale en solo et en trio	Jury extérieur
---------------	--	----------------

→ Novembre-décembre

Didactique des musiques traditionnelles	Visite « Musique traditionnelle » à l'école élémentaire	Formateur en visite
Création de chansons	Création d'une chanson sur un thème/sujet donné	Formateur

→ Janvier

Écritures graphiques	Réalisation d'une partition	Formateur
----------------------	-----------------------------	-----------

→ Mars

Suivi d'intervenant	Rédaction d'un compte-rendu de suivi de séance	Formateur
Culture musicale (analyse)	Exposé oral, préparé à la maison	Formateur

3^{ème} année

→ Octobre-novembre

Culture du spectacle vivant	Rendu critique d'un spectacle vivant vu par l'étudiant au cours de l'année.	Formateur
Suivi d'intervenant	Rédaction d'un compte-rendu de suivi de séance	Formateur

→ Janvier-février

Invention musicale sur corps sonore	Prestation musicale en petit groupe à partir d'une consigne/notion tirée au sort.	Jury extérieur
Environnement professionnel	Étude de cas, préparée à la maison	Formateur

→ Mai-Juin

Composition	Présentation d'une œuvre composée (et dirigée si nécessaire) par l'étudiant, interprétée par les collègues de la promotion	Jury extérieur
Conduite de séances d'éducation musicale à l'école	Séance de 45 minutes d'apprentissage de chanson : l'étudiant est évalué sur la présentation d'un chant travaillé et achevé et sur la présentation et l'apprentissage d'un chant nouveau (à l'école). La séance est suivie d'un entretien. Séance de 45 minutes d'écoute et invention : l'étudiant est évalué sur la présentation d'un court moment musical achevé (jeu rythmique, séquence d'invention musicale, chant inventé ou transformé, etc.) et sur la conduite d'une séance nouvelle. La séance est suivie d'un entretien.	Jury extérieur
Direction de chœur	Séance de travail de trente minutes avec une classe, devant un jury extérieur, organisée en même temps que les épreuves pédagogiques du DUMI	

Les épreuves du DUMI

Composition du jury pour les épreuves pédagogiques et le projet musical :

- L'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription (ou son représentant)
- Deux professionnels issus de la Culture et/ou de l'Éducation nationale
- Un(e) représentant(e) du CFMI, en tant que responsable de la formation, qui **ne participe pas à l'évaluation**.

Évaluation :

Les critères d'évaluation sont identiques à ceux des fiches utilisées lors des visites pendant la formation. Une fiche spécifique est utilisée pour la direction de chœur.

I. Projet musical (coef. 5)

« Conception et réalisation d'un projet musical individuel sur un thème laissé au choix de l'étudiant, intégrant les acquis de la formation CFMI et les qualités artistiques de l'étudiant, faisant participer des enfants acteurs. »

Durée de l'épreuve : entre 10 et 20 minutes (ne pas dépasser 20 mn)

Le projet du DUMI doit être une véritable *production artistique*, dans lequel tous les détails doivent être soignés. Son contenu artistique et sa forme doivent en faire « autre chose » qu'une fête de fin d'année d'école. La démarche doit être centrée sur l'enfant.

Le projet doit :

- impliquer une ou plusieurs classes
- intégrer l'intervenant en tant qu'artiste (participation instrumentale ou direction)
- être joué devant un public d'enfants
- faire une synthèse entre les différents apports de la formation sur le plan :
 - musical (chant, utilisation de corps sonores, improvisation...)
 - artistique (expression corporelle, de l'acteur, du conteur, danse, mise en scène...)
 - pédagogique (intérêt du projet dans le cadre de la classe, de l'école, du partenariat, des prolongements)

II. Épreuves pédagogiques

A. Séance d'écoute/invention (coef. 5)

Durée de l'épreuve : 45 minutes

Conduite d'une séance nouvelle avec une classe au choix de l'étudiant (à l'exclusion d'une séquence d'exploration d'un nouveau corps sonore). Au cours de la séance, une réalisation préparée dans l'année doit être présentée (environ 3 minutes).

B. Séance d'apprentissage d'une chanson (coef. 5)

Durée de l'épreuve : 45 minutes

La séance comprend un court échauffement vocal obligatoirement en lien avec la chanson, et l'apprentissage d'une nouvelle chanson de votre choix, inconnue des enfants. Elle doit intégrer également l'interprétation d'une chanson apprise dans l'année (environ 3 minutes).

C. Entretien

Durée : 20 minutes maximum

L'entretien comprend deux parties :

1^{ère} partie : Le candidat fait une auto-analyse des épreuves sans être interrompu par le jury (environ 5 minutes).

2^{ème} partie : Le candidat dialogue avec le jury sur les séances.

III. Épreuve de direction de chœur d'enfants (coef. 3)

Durée de l'épreuve : 30 minutes

NB : l'épreuve de direction de chœur *entre dans le cadre du contrôle continu*. Pour des raisons de commodité, elle se déroule le même jour que les épreuves du DUMI, dans votre école de stage, dans l'une de vos classes ou avec la chorale de l'école. **L'épreuve se déroule en trois temps : l'ensemble ne doit pas excéder 30 minutes**

1- Technique vocale : durée entre 5 et 10 minutes

Travail technique sur des bases techniques simples (posture, souffle, diction). Pendant cette phase le candidat peut utiliser un clavier.

2- Travail autour d'un chant : durée 15 à 20 minutes

Chaque candidat fait un travail d'approfondissement sur un chant monodique tiré au sort au moment de l'épreuve parmi deux chants qu'il aura soumis en amont à la validation de l'équipe de direction.

Le travail de préparation de ces chants se fera en autonomie. Type de chant : monodie. Pendant cette phase, le candidat peut utiliser son instrument uniquement pour la prise de note.

3- Direction : durée 5 minutes environ

Le candidat dirige un chant (canon ou polyphonie) travaillé dans l'année avec les enfants. Voir avec le professeur pour le choix de ce chant. Pendant cette phase, le candidat peut utiliser son instrument uniquement pour la prise de note.

L'ensemble des épreuves pédagogiques (écoute/invention, apprentissage de chanson, entretien), ainsi que l'épreuve de direction de chœur, doit impérativement se dérouler sur une demi-journée (matin ou après-midi).